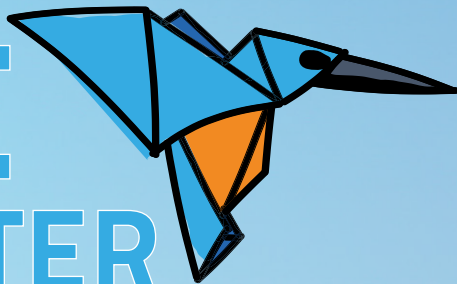


VIVRE et HABITER le JOVINIEN

aujourd'hui, demain...



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2025

SOMMAIRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU JOVINIEN

Le conseil communautaire du Jovinién	5
La gouvernance	6
Les compétences	7
La CCJ en 2025	8

PILOTAGE ET MOYENS INTERNES

Direction générale	9
Finances	10
Ressources humaines	11
Commande publique	12

SERVICES À LA POPULATION ET SOLIDARITÉS

Piscine	15
Relais petite enfance	16
Micro-crèche	16-17
Aire d'accueil des gens du voyage	17

CADRE DE VIE ET GESTION DES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers et assimilés	18
Balayage mécanique	19
Gestion des biodéchets	20

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ

Voirie	21
Urbanisme	22
Mobilité	24

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Développement économique	25
Attractivité résidentielle	26
Office de tourisme et du Jovinién	27

HABITAT

Maison de l'habitat	29
---------------------	----

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PROJETS TERRITORIAUX

Transition	31
Contrat d'Objectif Territorial (COT)	34
Plan Alimentaire Territorial (PAT)	35
Convention Territoriale Globale (CTG)	36
Planification territoriale et renouvellement urbain	38

ANNEXES

39

L'ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Vous avez sous les yeux le rapport d'activité 2025 de la Communauté de Communes du Jovinien.

Ce rapport retrace l'ensemble de nos travaux dans plusieurs domaines liés aux compétences dévolues à la collectivité : le développement économique, la mobilité, l'environnement, l'attractivité et la voirie.

Dans un contexte financier contraint, nous avons veillé à maintenir l'accès aux services publics de proximité, à poursuivre la dynamique d'accueil et de développement ainsi qu'à préparer le territoire à faire face aux enjeux de demain.

En lien avec chacun des acteurs, les élus et services se sont mobilisés une fois de plus pour que le Jovinien demeure un territoire d'innovation, de bien vivre et de services.

L'ensemble des élus et moi-même remercions l'ensemble des agents pour leur engagement au quotidien.



NICOLAS SORET

Président de la communauté
de communes du Jovinien

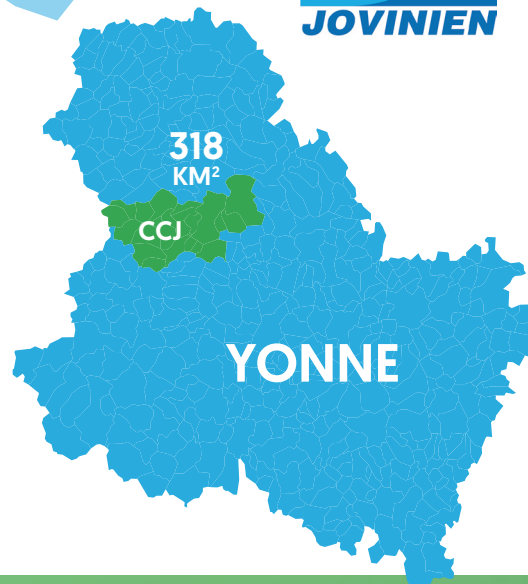
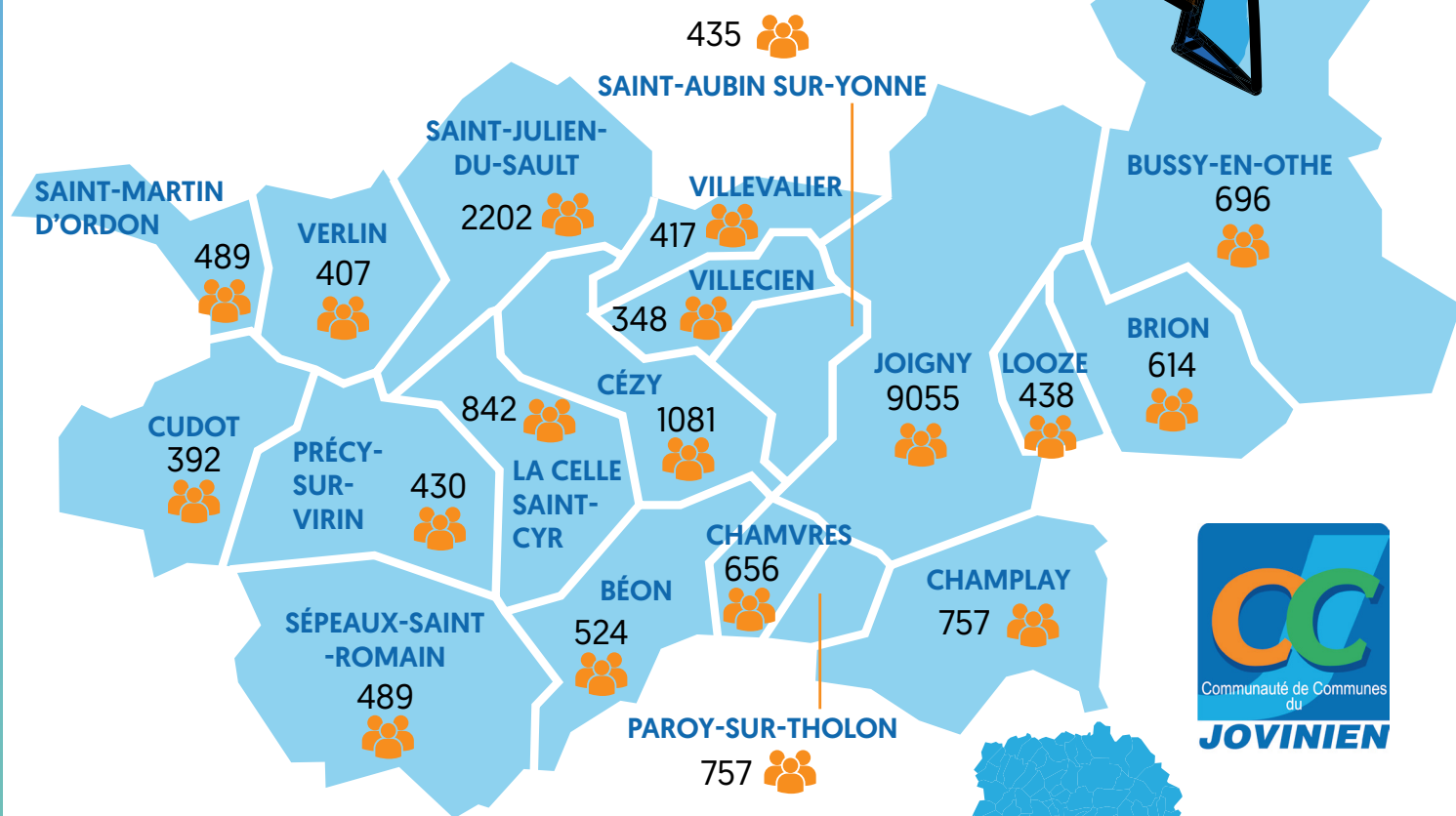
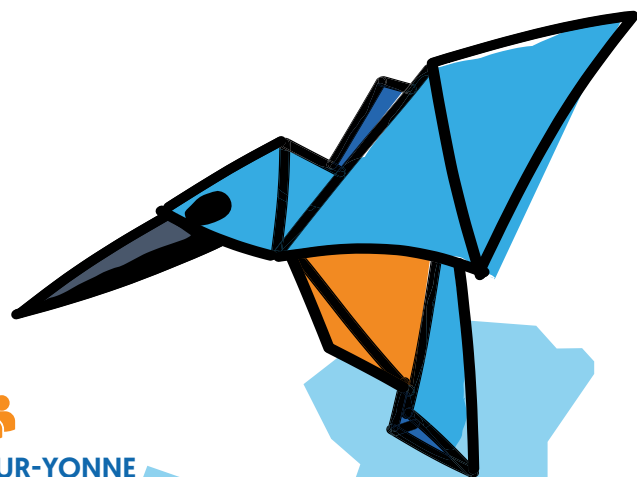
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN



20 500
HABITANT·ES



19
COMMUNES



Le conseil communautaire du Jovinien 2026

Bien que ce rapport concerne l'activité de l'année 2025, il nous semblait important de présenter la nouvelle gouvernance de la collectivité. Vous trouverez ci-dessous les élus communautaires issus des élections de mars 2026.



Nicolas SORET - Président
Maire de Joigny
Vice-président de la Région BFC



Laurent CHAT - Premier VP
Maire de Looze
Délégations : voirie, travaux, bâtiments intercommunaux



Jean-Pierre BARRET - Deuxième VP
Maire de Champlay
Délégations : déchets, piscine



Frédérique COLAS - Troisième VP
Première adjointe au maire de Joigny
Délégations : développement économique, attractivité



Didier MIGNON - Quatrième VP
Maire de Sépeaux-Saint-Romain
Délégations : habitat



Jean-François RAVSELJ - Cinquième VP
Maire de Villecien
Délégations : finances, commande publique



Evelyne TRESCARTES - Sixième VP
Maire de Bussy-en-Othe
Délégations : ressources humaines



Xavier MARQUIS - Septième VP
Maire de Saint-Julien-du-Sault
Délégations : urbanisme, gestion des risques



Claude SCIBOZ - Huitième VP
Conseiller municipal à Joigny
Délégations : environnement, Plan climat air énergie territorial



Philippe PETIT - Neuvième VP
Maire de Brion
Délégations : aménagement du territoire, patrimoine



Virginie THUILLIEZ - Dixième VP
Maire de Chamvres
Délégations : mobilités

BÉON – Laurent FEVREAU, Jérôme THOMAS

BRION – Philippe PETIT, Julie CARRA

BUSSY-EN-OTHE – Évelyne TRESCARTES, Christophe COUPLET

CÉZY – Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE, Jean-Luc GUILLEMETTE

CHAMPLAY – Jean-Pierre BARRET, Marc FAYADAT

CHAMVRES – Virginie THUILLIEZ, Solène PRADINC

CUDOT – Gérard VERGNAUD

JOIGNY – Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Mickaël PAGNOUX, Laurence MARCHAND, Richard ZEIGER, Linda GUEDJALI, Éric APFFEL, Catherine JOCHMANS-MORAINE, Claude SCIBOZ, Judith AYNES, Kévin AUGÉ, Odile REBESCHE, Hassan LARIBIA, Nadège CIBRELUS, Hafid ZAMHARIR, Raphaëlle COLAS DES FRANCS, Vincent HAMELIN, Céline Rossigneux-Fouquereau, Jacky LEBOEUF

LA CELLE-SAINT-CYR – Philippe JACQUELIN, Edwige SIEK-BILLIETTE

LOOZE – Laurent CHAT

PAROY-SUR-THOLON – Guy CLUNET

PRÉCY-SUR-VRIN – Alain SATURNIN

SAINT-AUBIN-SUR-YONNE – Jérôme BAUSSART

SAINT-JULIEN-DU-SAULT – Xavier MARQUIS, Olga LIGAUT, Francis BOURSIN, Virginie MARINELLI, Alvaro FERNANDES, Eddy BEVRE

SAINT-MARTIN-D'ORDON – Yann LOISEAU

SÉPEAUX - SAINT ROMAIN – Didier MIGNON

VERLIN – Philippe BURIER

VILLECIEN – Jean-François RAVSELJ

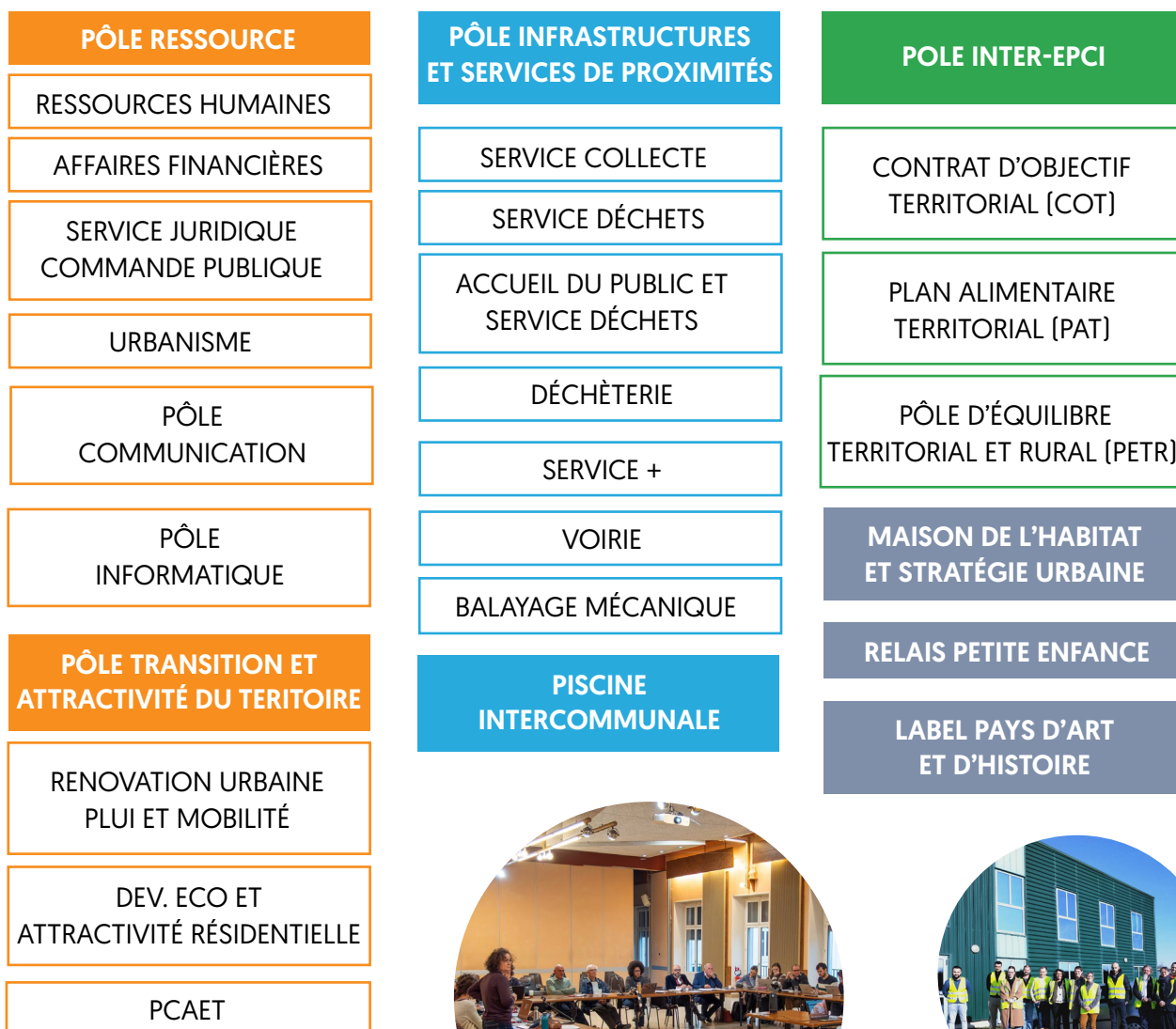
VILLEVALLIER – Jean-Marc GRILLET-AUBERT

La gouvernance

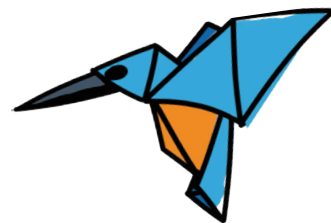


PRÉSIDENCE
DIRECTEUR DE CABINET

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



DÉTAIL DE LA GOUVERNANCE
 EN ANNEXE P33



Les compétences

OBLIGATOIRES

AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

POLICE SPECIALE
PUBLICITE

COLLECTE ET
TRAITEMENT DES DECHETS

AIRE D'ACCUEIL DES
GENS DU VOYAGE

GESTION DES MILIEUX
AQUATIQUES ET
PRÉVENTION DES
INONDATIONS (GEMAPI)

CONTRACTUALISATION
(PETR/COT/PAT)

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

ACTION SOCIALE DONT
ENFANCE ET PARENTALITÉ

POLITIQUE DE LA VILLE

LOGEMENT ET
CADRE DE VIE

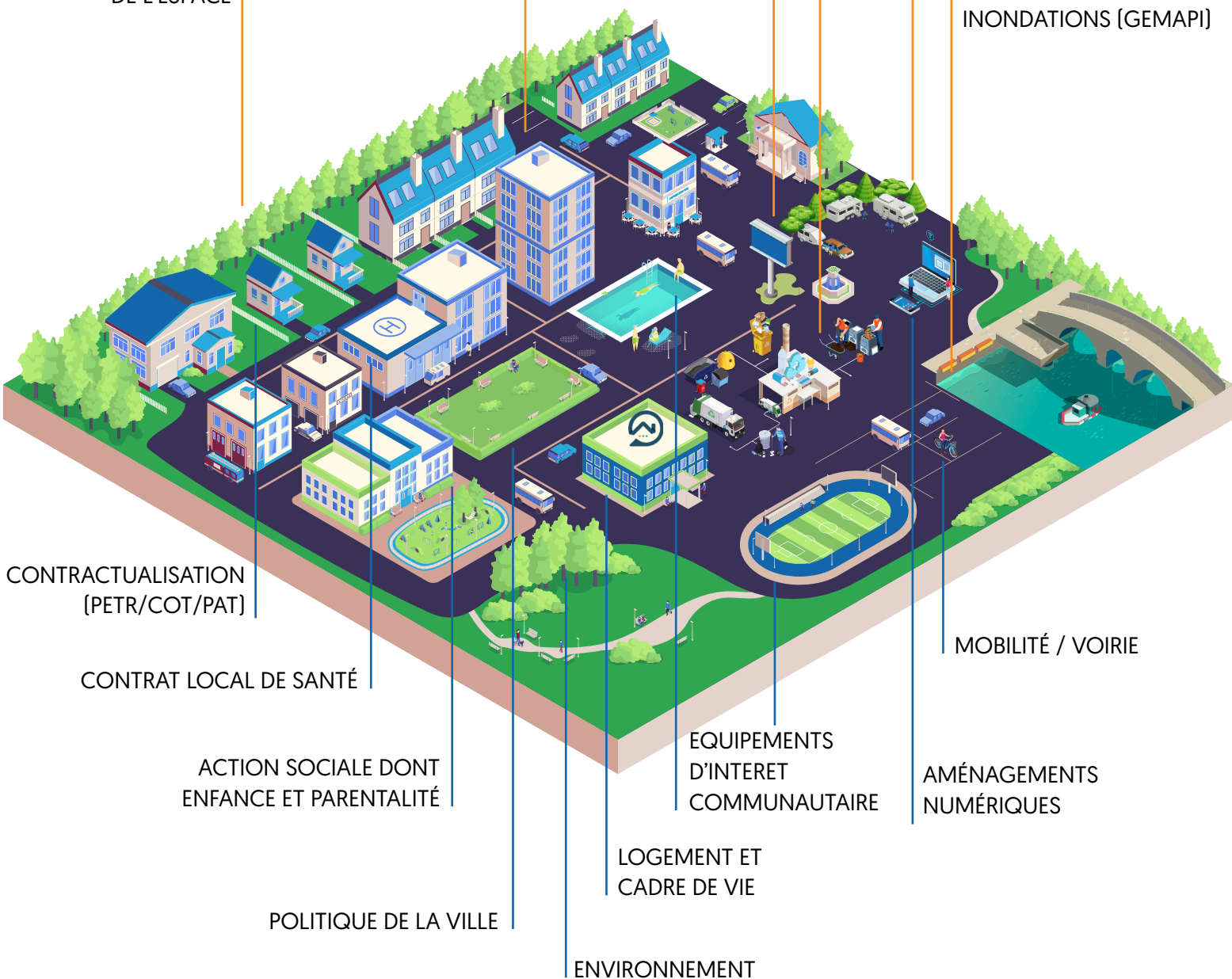
ENVIRONNEMENT

EQUIPEMENTS
D'INTERET
COMMUNAUTAIRE

MOBILITÉ / VOIRIE

AMÉNAGEMENTS
NUMÉRIQUES

OPTIONNELLES



La CCJ en 2025

JANVIER



SIGNATURE DU CONTRAT
LOCAL DE SANTÉ (CLS)

FÉVRIER



EXPOSITION PORTRAITS
D'ARTISANS À LA
MAISON DE L'HABITAT

MARS



NOUVEAU SITE DE
COMPOSTAGE À
JOIGNY

AVRIL



ATELIER
MOBILITÉ

MAI



SEMAINE DE LA
NATURE

JUIN



SIGNATURE DU PACTE
TERRITORIAL ENTRE
LA CCJ ET L'ANAH

JUILL



VILLE À JOIE + MISE
EN PLACE DE POINT
D'AUTOSTOP
« JOVIPOUCE »

AOÛT



ATELIER DE FABRICATION
DE BOCAUX À « LA JOVI-
NIENNE » ORGANISÉE PAR
L'ASSOCIATION LE BOIS
FRILEUX + FESTIVAL DES
CHÂTEAUX DU JOVINIEN

SEPT



JOURNÉES PORTES
OUVERTES DE LA
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE

OCT



MARCHE TOUS EN ROSE +
MISE EN PLACE DES TÉLÉ-
CONSULTATIONS PAR LA
CPTS CENTRE YONNE EN
PARTENARIAT AVEC LA CCJ

NOV



MOIS DE LA HAÏE

DEC



SOIRÉE DES ENTREPRISES
DU JOVINIEN

9

9

9

9 

9 

9 

9 

9

9 

9

9 



9

9 

9 

9 

Finances

La Direction des Finances assure la traduction budgétaire et financière des politiques portées par les élus communautaires. À ce titre, elle prépare, met en œuvre et suit l'ensemble de la politique budgétaire et financière de la collectivité.

Son activité s'articule autour de trois temps forts : l'élaboration du rapport d'orientations budgétaires, qui éclaire les choix des élus avant le vote du budget ; la préparation du budget primitif, qui prévoit les dépenses et les recettes de l'année ; et la production du compte financier unique, qui retrace l'ensemble des mouvements réalisés par la collectivité au cours de l'exercice.

Au quotidien, le service accompagne l'ensemble des services dans le suivi budgétaire, le contrôle des engagements, ainsi que dans l'émission des factures et des titres de recettes.

Mutualisé entre l'intercommunalité et la commune de Joigny, le service bénéficie ainsi d'une organisation plus robuste, plus adaptable et plus sécurisée. Cette mutualisation constitue également un levier d'efficacité et de modernisation de la gestion publique locale.

LE SERVICE EN CHIFFRES :



5

AGENT-ES



16

BUDGETS



50,8 M
DE DÉPENSES

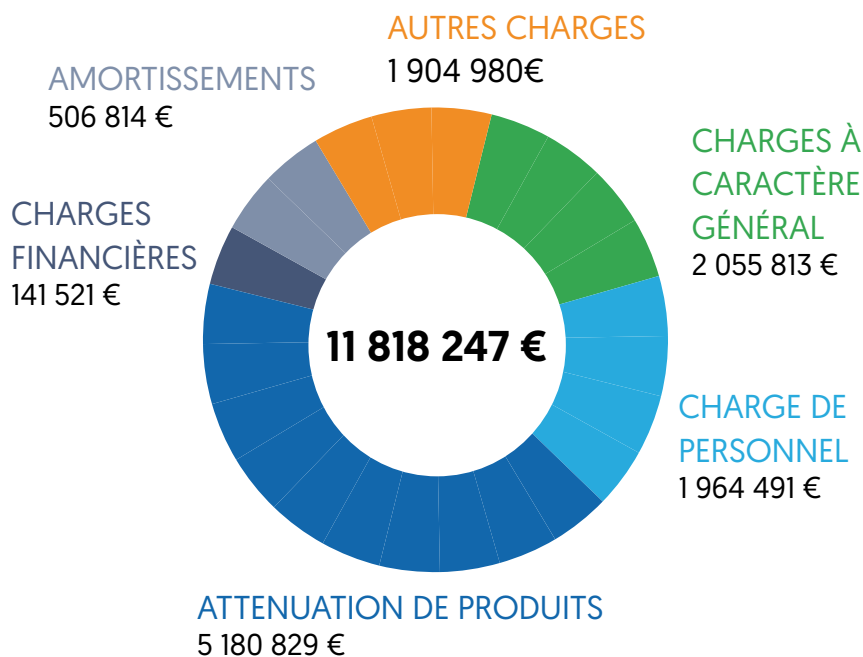


7000
FACTURES
TRAITÉES

La Communauté de Communes du Jovinien dispose d'un BUDGET PRINCIPAL et de 4 BUDGETS ANNEXES. Pour chacun d'eux, les opérations se répartissent entre la section de fonctionnement, correspondant aux dépenses et recettes courantes nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité, et la section d'investissement. **Les opérations réalisées en 2025 sont récapitulées dans ce tableau :**

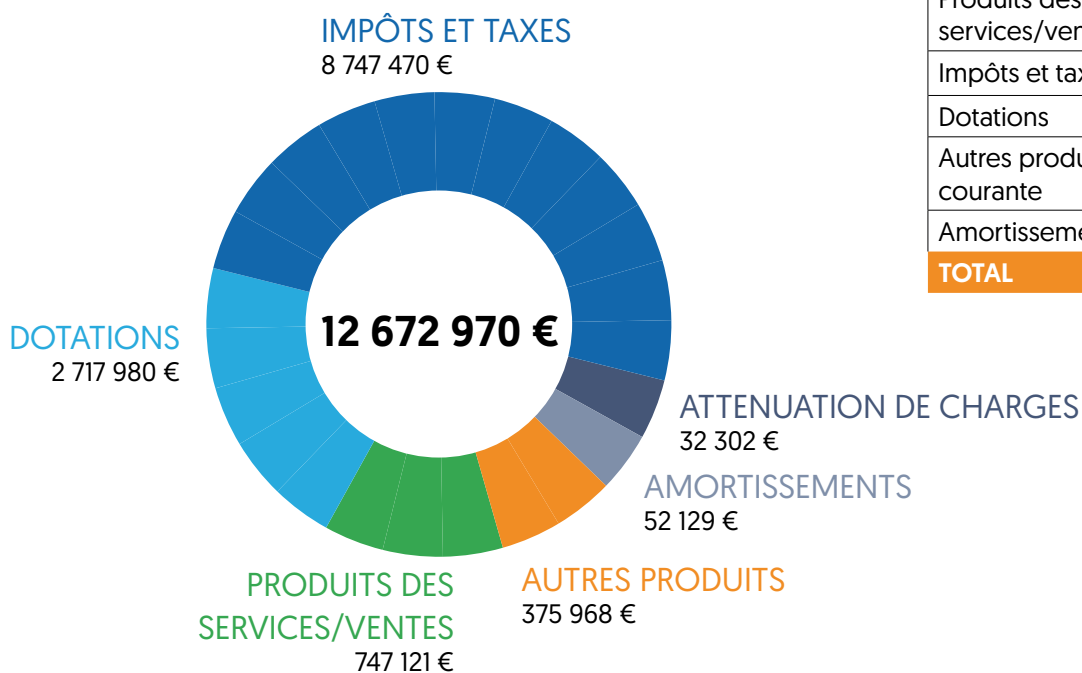
	DEPENSES		RECETTES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	11 818 246,70 €	2 242 110,41 €	12 672 970,19 €	1 435 230,25 €
Piscine intercommunale	1 018 002,02 €	126 933,44 €	1 107 730,69 €	130 178,91 €
Ordures ménagères	3 177 077,84 €	112 494,25 €	3 558 011,93 €	152 768,64 €
Aire d'accueil des gens du voyage	153 526,95 €	10 369,00 €	158 842,63 €	30 339,94 €
Zones d'activités économiques	49 756,67 €	384 625,48 €	184 968,51 €	332 157,86 €

En matière de commande publique, le service veille à intégrer, selon la nature des achats, des clauses sociales et environnementales. Cette démarche permet d’assurer la cohérence des achats publics avec les politiques portées par l’intercommunalité, notamment en faveur des transitions et de la préservation de l’environnement à travers le Plan Climat Air Énergie et le dispositif Territoire engagé pour la nature.



DÉPENSES

Charges à caractère général	2 055 813 €
Charges de personnel	1 964 491 €
Attenuation de produits*	5 180 829 €
Autres charges	1 968 779 €
Charges financières	141 521 €
Amortissements	506 814 €
TOTAL	11 818 247€



RECETTES

Attenuation de charges	32 302 €
Produits des services/ventes	747 121 €
Impôts et taxes	8 747 470 €
Dotations	2 717 980 €
Autres produits de gestion courante	375 968 €
Amortissements	52 129 €
TOTAL	12 672 970 €

Ressources Humaines

Au 31 décembre 2025, la collectivité comptait 60 agents, 28 sont contractuels, soit 46,7% de l'effectif.

La part des agents titulaires tend à diminuer progressivement, reflet des évolutions actuelles de la fonction publique et des tensions de recrutement rencontrées par les collectivités sur certains métiers et sur l'évolution des besoins des employeurs publics.

Cette tendance est observée au niveau national.

L'effectif est composé de 36 femmes, soit 60% de l'effectif, et 24 hommes (40%). Cette répartition reflète la tendance observée dans la fonction publique territoriale, où les femmes sont généralement majoritaires au sein des services, et plus particulièrement dans la filière administrative.


60
AGENT·ES

11
CATÉGORIES A

17
CATÉGORIES B

33
CATÉGORIES C

Les fonctionnaires sont répartis en trois grandes catégories hiérarchiques, A B et C. Chacune regroupe des grades et emplois correspondant à des responsabilités, qualifications, rémunérations et conditions de recrutement différentes, en termes de diplômes notamment.


36
FEMMES


24
HOMMES

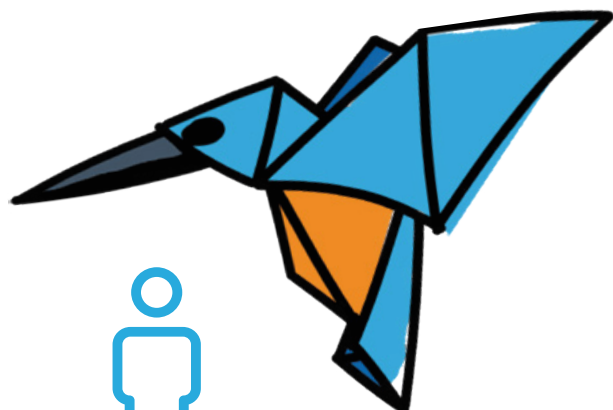

32
TITULAIRES


27
CONTRACTUELS

SERVICES MUTUALISÉS ET CONTRACTUALISATION :

Direction Générale - Ressources Humaines – Finances – Juridique et commande publique

Pole d'Equilibre Territorial et Rural – Contrat d'Objectif Territorial – Plan Alimentaire Territorial



La commande publique

En 2025, 10 procédures ont été mise en oeuvre : 9 marchés publics et une délégation de service public.

ENLÈVEMENT ET TRAITEMENT DES GRAVATS

5 offres - marché attribué à l'entreprise SOTRAIMA pour un montant de 58 130 €

ACHAT DE CARBURANTS (marché groupé avec la Ville de Joigny)

Accord cadre à bon de commande multi-attributaire

3 offres - Marché attribué aux entreprises intermarché et Total énergie

AMÉNAGEMENT CHEMIN DE BELLECROIX

Lot	Nombre d'offres	Attributaires	Montant annuel
1 - VRD	3	COLAS	820 799 €
2 - PAYSAGE	3	SAUVEGRAIN PAYSAGE	124 260 €
3 -ECLAIRAGE	2	SPIE	95 722 €

SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO

9 offres - marché attribué à BL Evolution pour un montant de 45 624 €

COLLECTE DES PAV VERRES

Une seule offre - marché attribué à Gachon pour un montant annuel de 50 000 € HT.

ETUDE DE MODÉLISATION DU RUISSELLEMENT

5 offres - marché attribué à BIOS pour un montant annuel de 23 740 € HT.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – GESTION D'UNE MICRO-CRÈCHE

2 offres - Délégation de service public attribué au CCAS de Joigny

TRAVAUX DE VOIRIE

Lot	Nombre d'offres	Attributaires	Montant annuel
Lot n°1 : Entretien des couches de roulement	3	MANSATI TP	209 430 €
Lot n°2 : Travaux annexes de voirie	4	MANSATI TP	405 354 €

FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPIER (marché groupé avec les communes de Joigny, Saint-Julien du Sault et Champlay)

Lot	Nombre d'offres	Attributaires
Lot n°1 : Fournitures de bureau	2	LACOSTE
Lot n°2 : Papeterie	3	LACOSTE
Lot n°3 : enveloppes	0	

ACCOMPAGNEMENT PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE

5 offres - marché attribué à Atrisc pour un montant de 41 900 € HT





SERVICES À LA POPULATION ET SOLIDARITÉS

La piscine intercommunale

LA PISCINE EN CHIFFRES



60 409

entrées

25 836

grand du public

13 907

élèves du primaire

12 793

nageurs association

7339

élèves du secondaire

534

Divers (pompiers, crs, Yonne sport sénior...)



130 178 €

de recettes

18,95€

de coût par baigneurs
tous confondus

49,74€

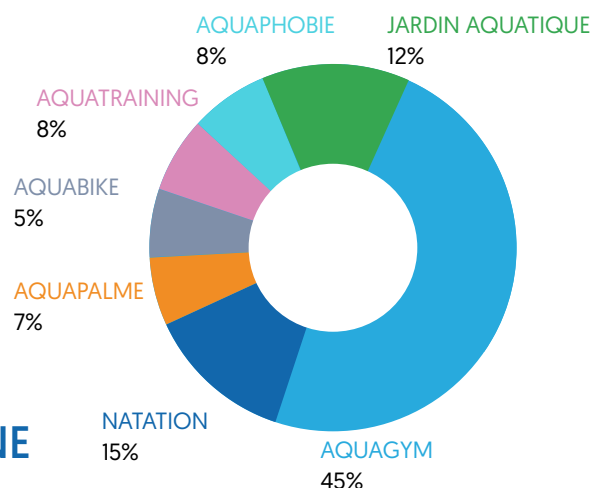
de coût par habitant-es
de la CCJ (soit 4,14€/mois/hab)



8440m³

d'eau
consommée

LES ACTIVITÉS



LES ASSOCIATIONS UTILISANT LA PISCINE



Happy Tek Divers 89



Cœur et Santé



L'association des villes françaises



L'USJ plongée



L'USJ natation



GRATUITÉ CANICULE 2025

Mardi 1^{er} juillet : **578 entrées** - Mercredi 2 juillet : **609 entrées** - Jeudi 3 juillet : **203 entrées**

Le relais petite enfance



Le Relais Petite Enfance « Kangourou » couvre les 19 communes de la CCJ et renseigne les 90 assistants maternels du territoire. Il est identifié comme lieu ressource pour les familles du territoire souhaitant obtenir des informations sur les modes d'accueils. Il participe au PIMA (point information mode d'accueil). Le relais propose de la formation professionnelle continue et organise des temps d'échanges entre professionnels. Il accueille, chaque semaine, 34 assistants maternels et approximativement 70 enfants et anime les ateliers d'éveil. Le RPE propose un accueil hybride appelé « journées continues » [accueil individuel au domicile de l'assistant maternel et accueil collectif au RPE]. Les enfants sont accueillis, une fois par semaine, de 8h à 18h30, au RPE, par leur assistante maternelle qui reste présente jusqu'à leur départ. Le déroulé de cette journée est similaire à une journée de crèche. Le taux d'encadrement est, du fait de l'agrément PMI, limité à 4 enfants pour un adulte. Une vingtaine de familles sont concernées par les journées continues.

UN RELAI ITINERANT



MÉDIATION ANIMALE



EVEIL À L'ART



INTERVENANTE MUSIQUE



Micro-Crèche Montessori

La micro crèche Maria Montessori dispose d'un agrément de 10 places, permettant l'accueil de jeunes enfants dans un cadre bienveillant et sécurisant. Les enfants sont âgés de 2 mois et demi à l'âge de l'entrée à l'école. Les horaires atypiques, de 5h45 à 19h, constituent un atout majeur pour les familles ayant des contraintes professionnelles spécifiques.

L'équipe est composée :

- 1 Directrice EJE (Éducatrice de Jeunes Enfants)
- 1 Référente technique, auxiliaire de puériculture
- 1 auxiliaire de puériculture
- 2 CAP AEPE
- 1 agent technique polyvalent

*« Aide moi à faire seul »
Maria MONTESSORI*



En plus de ces professionnelles encadrantes la structure accueille un médecin (réfèrent santé et accueil inclusif) à raison de 10h par an, une psychologue et une psychomotricienne une fois par mois afin d'observer les pratiques quotidiennes des enfants accueillis.

Fréquentation et accueil des familles

- 19 familles accueillies sur l'année (pour 10 places)
- Taux d'occupation moyen : ~53 % (même que l'année précédente.)
- 230 jours d'ouverture dont 88 jours d'ouverture avant 7h30 (témoignant d'une sollicitation des horaires élargis toujours présente)

Lignes pédagogiques et projets 2025

La micro crèche Maria Montessori est fondée sur le respect du rythme de l'enfant, l'autonomie, l'exploration libre et la bienveillance. L'itinérance ludique constitue l'un des piliers pédagogiques de la structure.

Aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage est située route de Paroy-sur-Tholon, à Joigny (65% de taux d'occupation). Sa capacité d'accueil est de 25 places, soit 13 emplacements de 150 m². Selon le dispositif d'accueil, l'espace comporte un nombre de blocs sanitaires en rapport avec la capacité de l'aire, ainsi qu'un dispositif de gestion et de gardiennage. Les occupants s'acquittent d'un droit de place, paient les fluides consommés (eau et électricité) et respectent le règlement intérieur qui fixe, notamment, les temps de séjour. Cette aire est destinée aux gens du voyage de passage.

La CCJ a confié la gestion de l'aire à un prestataire privé : la société VAGO (spécialiste des aires d'accueil des gens du voyage depuis 2007) VAGO met à disposition de son personnel les moyens et équipements nécessaires à la réalisation des prestations sur le site.

Ateliers musicaux : grâce au financement du CLEA, une intervenante professionnelle propose des ateliers réguliers à destination des enfants leur permettant de découvrir divers instruments, de les explorer et de laisser libre court à leur esprit créatif

Médiation animale : activité financée par les Cités Educatives, elle a pour but de travailler autour des émotions de l'enfant, de la stimulation de ses sens et de la découverte de la faune et la flore.

L'Éveil à l'art : financée par les Cités Educatives, les enfants ont pu explorer leurs sens au travers d'ateliers mélangeant matières, textures, couleurs et odeurs afin de stimuler leur créativité et développer leur motricité fine.

Perspectives et axes d'amélioration

- Renforcer la communication auprès des familles
- Développer l'accueil occasionnel
- Valoriser les horaires atypiques
- Analyser les besoins du territoire pour ajuster l'offre (questionnaires, échanges avec la CAF...)
- Poursuivre la formation continue des encadrantes

Les missions sont les suivantes :

- Accueil des gens du voyage,
- Application du règlement intérieur,
- Entretien de l'aire d'accueil,
- Suivi comptable et financier,
- Surveillance de l'aire

A ce jour l'aire accueille les voyageurs selon les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Et le samedi : de 9h à 12h30

Le prestataire assure une astreinte téléphonique 24h/24h tous les jours de l'année.



CADRE DE VIE ET GESTION DES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers et assimilés

La collecte des ordures ménagères en porte-à-porte est assurée en régie et concerne l'ensemble des 19 communes du territoire. Les fréquences de collecte sont organisées comme suit :

Ordures ménagères :

- Habitat collectif : 2 fois par semaine
- Vieille ville de Joigny : 2 fois par semaine
- Saint-Julien-du-Sault : 1 fois par semaine
- Autres communes : 1 fois tous les 15 jours

Tri sélectif :

- Habitat collectif à Joigny : 1 fois par semaine
- Vieille ville de Joigny : 1 fois par semaine
- Saint-Julien-du-Sault : 1 fois tous les 15 jours
- Autres communes : 1 fois tous les 15 jours

Le service est organisé en 3 équipes de collecte, chacune composée d'un chauffeur et de deux ripeurs.

L'ensemble des déchets collectés est acheminé vers le quai de transfert situé à Joigny (route de Chamvres), exploité par la société SUEZ.

Les ordures ménagères sont ensuite transportées vers le centre d'enfouissement de Duchy, tandis que les déchets issus du tri sélectif (emballages) sont dirigés vers le centre de traitement d'Ormoy. Ces deux installations sont exploitées par la société COVED PAPREC.



DÉCHETTERIES :

La CCJ dispose de deux déchèteries situées à Joigny et à Saint-Julien-du-Sault.

Au total, 5 agents assurent leur fonctionnement.

Suite à la mise en place des nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur) en 2024, de nouveaux flux ont pu être développés et mieux valorisés.

Ainsi, en 2025, le volume de la benne « tout-venant » a diminué de 35 %, grâce au détournement des déchets vers les filières suivantes :

- Benne bois multi-REP,
- Benne plastique multi-REP,
- Benne plâtre,
- Chevalet pour menuiseries vitrées,
- Articles de bricolage et de jardin (thermiques et non thermiques),
- Jeux et jouets (bois et plastique),
- Articles de sport et de loisirs.



Rue Alber
Berner, 89330
Saint-Julien-
du-Sault



Route de
Chamvres,
89300 Joigny

Indicateurs techniques

Évolution de la production de déchets en Kg par habitant :

Catégories	2021	2022	2023	2024	2025
Ordures ménagères	166	152	151	144	145
Collecte sélective + verre	112	107	103	100	98
Déchetterie (hors gravats)	252	263	278	277	279
Totaux	530	522	532	521	523

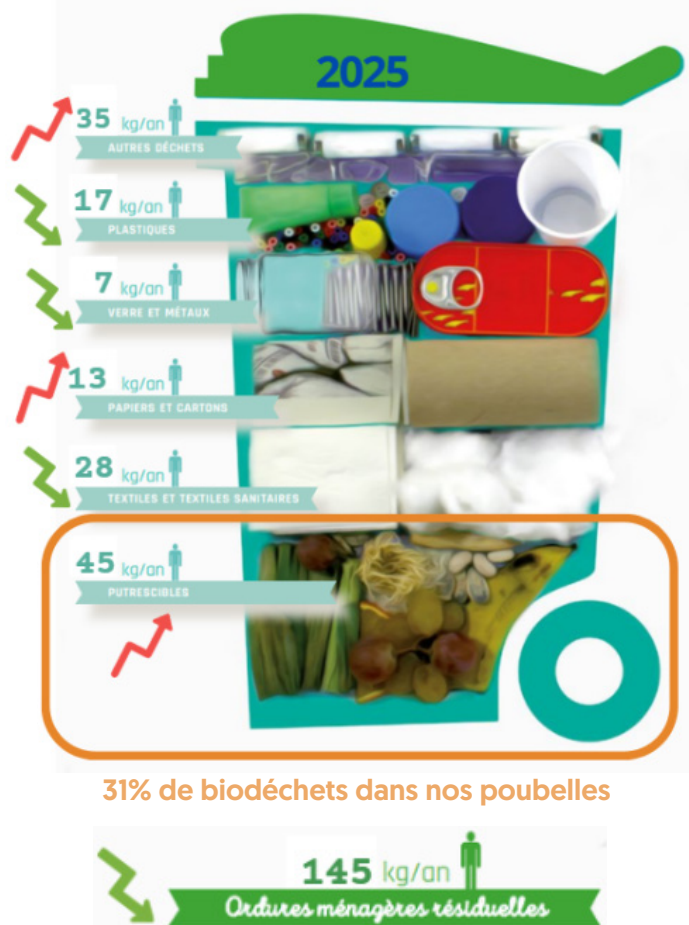
COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Une caractérisation des déchets ménagers collectés a été réalisée en septembre 2025.

SERVICE +

Le « Service plus » a été mis en place en novembre 2012. Il propose une collecte en porte-à-porte des encombrants et des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) sur l'ensemble du territoire, pour un coût de 25 € pour un volume de 2 m³. En 2025, 72 foyers ont fait appel à ce service.

Le « Service plus » assure également la collecte gratuite des cartons auprès des professionnels qui en font la demande. Ce ramassage est réalisé en régie, à raison d'un passage hebdomadaire par un agent de la collectivité. En 2025, 108 tonnes de cartons ont ainsi été collectées.



BALAYAGE MÉCANIQUE

La prestation de balayage mécanique des voiries consiste au balayage des voies, y compris les fils d'eau, munies ou non de caniveaux, ainsi que celui des terres pleins centraux, ronds-points, îlots, parcs de stationnement, places de marché. Nous effectuons également le balayage mécanique de la véloroute (15 km) depuis 2022.

Le balayage mécanique de la vieille ville de Joigny s'effectue en régie [balayeuse CCJ + agent CCJ] à l'aide d'une petite balayeuse de 2m³. Un prestataire de service extérieur intervient pour Joigny et les communes extérieures. Il s'agit de la Société SBA (marché de 4 ans). Il utilise une balayeuse aspiratrice de 6 m³ qui peut fonctionner sans eau.

En 2025 :

- 20 tonnes ont été collectées en 2025 sur la vieille ville de Joigny.
- 420 tonnes ont été collectées en 2025 sur Joigny et les communes membres de la CCJ.

Quelques chiffres :

- Grands axes : 30 jours par an
- Axes secondaires : 39 jours par an
- Véloroute : 19 jours par an
- Cours d'école : 2 jours par an



Gestion des biodéchets

Depuis 2024, la CCJ, comme l'ensemble des collectivités, a l'obligation de proposer une solution de compostage aux usagers. Plusieurs solutions sont ainsi proposées pour valoriser les biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) :



Le compostage individuel à domicile

la CCJ propose à la vente des composteurs en bois à tarif réduit.

Plus d'infos sur ccjovinien.fr



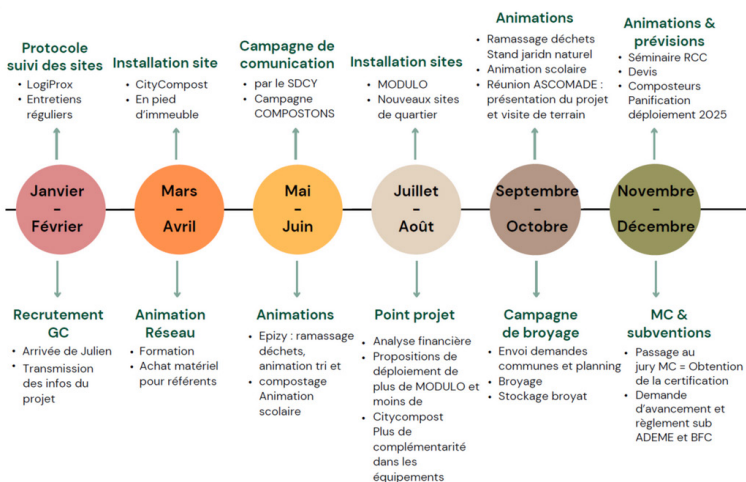
le compostage collectif

via des sites de quartier ou en pied d'immeuble. Carte des composteurs collectifs sur ccjovinien.fr

Principales actions menées en 2025 :

- Déploiement de composteurs de quartier,
- Installation de composteurs au sein d'établissements,
- Actions de communication et d'animation [Tous au Compost, Fête du sol vivant],
- Animations scolaires autour du tri des déchets, du recyclage, du sol vivant, de la pollinisation et du compostage,
- Opérations de ramassage de déchets [grâce au matériel du SDCY]

- Achat et commande de nouveaux équipements pour 2026 (différents types et volumes de composteurs adaptés aux quartiers, immeubles et établissements),
- Réalisation de diagnostics communaux sur la gestion des déchets issus des espaces verts,
- Partenariat avec BIDV, dans le but de développer les plateformes communales de déchets verts.



Objectif 2026

28 sites de compostage CCJ



AU JOYEUX COMPOST JOVINIEN

Cette association travaille avec nos maîtres composteurs pour entretenir les composteurs collectifs sur Joigny et participer à la sensibilisation, notamment dans les écoles -> ajcj.org

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ

La voirie

La CCJ assure la création, l'aménagement et le gros entretien de la voirie d'intérêt communautaire à savoir :

- Les voies internes aux zones d'activité
- Les voies de liaison entre les communes
- Les voies communales selon les listes et plans établis par chaque commune membre
- Le renouvellement des couches de roulement des chaussées
- La pose de bordure, en dehors des opérations globales d'aménagement
- L'équipement et entretien de l'éclairage public à l'entreprise
- Balayage mécanique par aspiration

En 2025, la CCJ a réalisé **2 270 522 € TTC de travaux** de voirie sur l'ensemble des communes :

	2024	2025
Dépenses de fonctionnement	136 668€	299 621 €
Dépenses d'investissement	492 955€	1 970 901 €
Total des dépenses de voiries	629 623€	2 270 522 €

Beon	192 575 €
Brion	74 656 €
Bussy en othe	25 358 €
Champlay	10 440 €
Cudot	67 134 €
Joigny	1 601 666 €
La celle st cyr	16 157 €
Looze	32 671 €
Precy sur vrin	69 867 €
Saint Aubin	30 809 €
Sepaux St Romain	83 339 €
Verlin	26 944 €
Villecien	38 907 €
TOTAL	2 270 523 €

- **Béon:** Aménagements de sécurité à Vaugenêts - Exécution d'enrobé rue de la Fontaine, chemin des Sablons, rue St-Edmé, chemin Blanc et route de Champvallou. - Exécution d'enduits rue des Bourguignons, chemin du Chêne aux Sœurs, chemin de Val Profonde, chemin Blanc, chemin de Bel Air, à la Mothe et aux Mardereaux.
- **Brion:** La Fourchette – Aménagement rue de Bellevue
- **Bussy en othe:** Exécution d'enduits rue du Champeau, rue des Jardins, rue du Châtaigner et un chemin d'accès à Bailly.
- **Champlay:** Aménagement place PMR devant l'Eglise - Aménagement trottoir au Grand Longueron - Divers aménagements rue de la Trinité et route de Joigny
- **Cudot:** Aménagement de la cour d'école du chemin des Larry aux Guinots - Exécution d'enduits place de la Mairie, aux Arduises, aux Etangs, à la Bouquetterie et aux Govilles
- **Joigny:** Aménagements chemin de Belle Croix - Divers aménagements parking de la gare, rue du Luxembourg, carrefour de la Guimbarde, ilot avenue Jean Hémerly, rue de la Vigie.
- **La Celle st Cyr:** Exécution d'un enduit route de Cézy à Loivre.
- **Looze:** Exécution d'enduits route Neuve, rue de l'ancien Lavoir, chemin des Ferreux et rue de la Brosse.
- **Précý sur vrin:** Aménagements divers rue Chaude, Grande Rue, route de Villefranche et route de Sépeaux. - Exécution d'un enduit aux Bouchots
- **Saint Aubin:** Exécution d'enduits chemin de travers et rue de la Tuilerie
- **Sepeaux St romain:** Exécution d'enrobés chemin du Tour de Ville, aux petits Bailly, aux Coudrois, rue des Nobles et à la Fosse Simon (partie haute) - Exécution d'un enduit à la Fosse Simon (partie basse)
- **Verlin:** Aménagements rue de l'Eglise et à la Huraudière
- **Villecien:** Exécution d'un enrobé rue de la Croix Saint-Vincent - Exécution d'un enduit rue du Château du Fey

L'urbanisme

Le service urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Jovinien a pour missions principales :

- L'instruction et la délivrance des permis de construire, de démolir, d'aménager, des déclarations préalables, de l'aménagement des établissements recevant du public, des certificats d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner.
- L'accueil physique et téléphonique des administrés de Joigny, des architectes et tous porteurs de projets.
- Depuis juillet 2024 le service instruit les déclarations et demandes d'autorisation d'enseigne de la police de la publicité extérieure.

Le service urbanisme est composé de trois instructrices et d'une responsable de service.

Nous participons au réseau départemental des instructeurs de l'Yonne qui se réunit une fois par mois. Cette année a été riche en formation car elles sont essentielles pour se prémunir contre d'éventuels contentieux, qui sont en forte augmentation au niveau national.

L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme d'acquiescer de plus en plus de compétences et d'expertises, autant au regard des codes de l'Environnement, du Patrimoine, et de la Construction et de l'Habitation. Durant l'année 2025 toute l'équipe a participé à diverses formations dans le but d'être efficace face à l'évolution de la législation en matière d'urbanisme.

Le service urbanisme a accueilli deux stagiaires pour des périodes d'un mois.



461

déclarations
préalable



366

certificats
d'urbanisme
d'information



18

certificats d'urbanisme
opérationnel



63

permis de
construire



1

permis
d'aménager



402

déclarations
d'intention d'aliéner



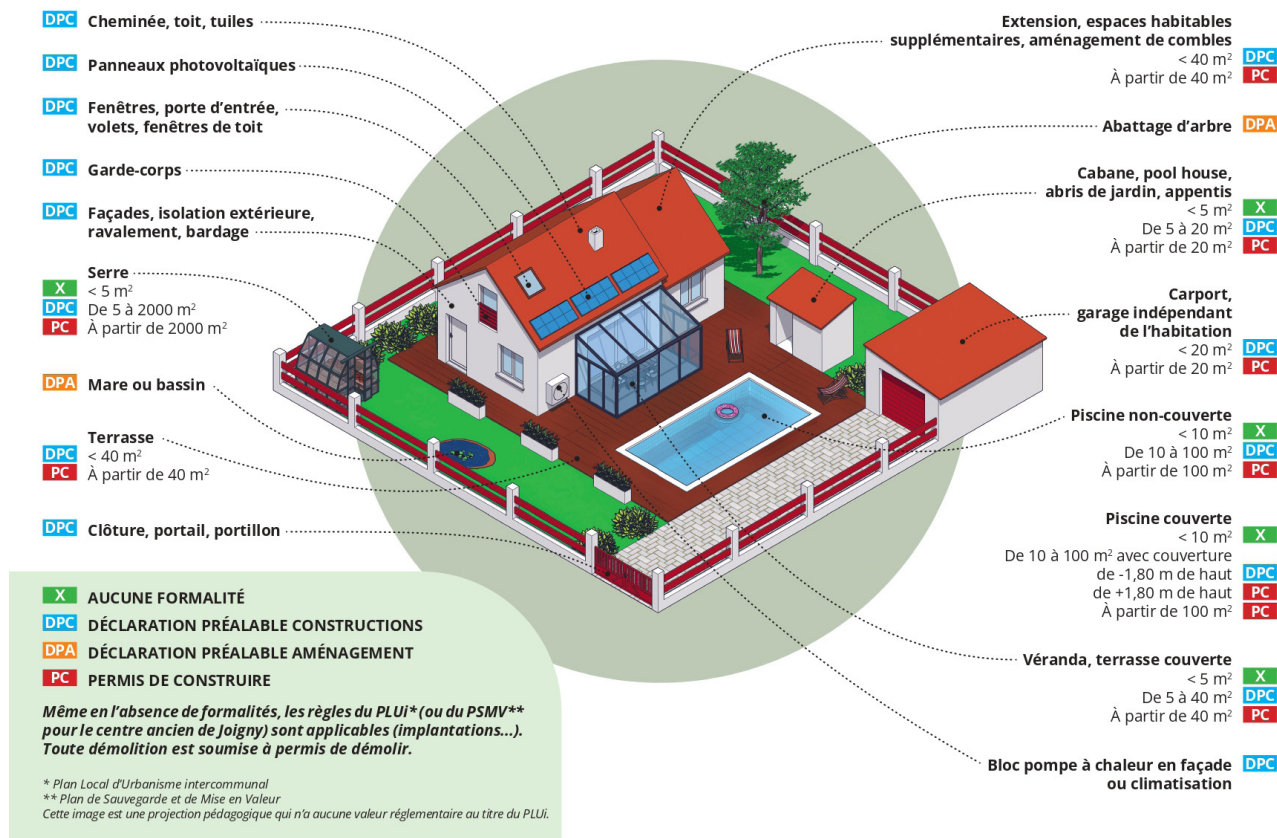
11

permis de
démolir

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- La 2^{ème} modification et 2 révisions allégées ont été approuvées le 22/09/2025.
- Le préfet de l'Yonne a engagé la modification n° 1 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du site patrimonial remarquable de Joigny le 29/04/2025.
- Commissionnement et assermentation des instructrices pour le contrôle de conformité des travaux de Joigny et de la publicité extérieure.
- Augmentation par rapport à 2024 des demandes d'autorisations d'urbanisme, des déclarations d'intention d'aliéner dont la moitié est déposée sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Le tableau ci-dessous révèle une disparité de l'utilisation du numérique avec une évolution de 11 points entre 2024 et 2025 pour la commune de Joigny et 33 points pour la commune de Précy sur Vrin.

QUELLES DEMANDES POUR QUELS TRAVAUX ?



En savoir plus sur

ccjovinien.fr/les-autorisations-d-urbanisme_57

Dossiers hors Joigny

Commune	Nb dossiers total dématérialisés 2024	Nb dossiers total 2024	%	Nb dossiers total dématérialisés 2025	Nb dossiers total 2025	%
Béon	17	33	52%	10	23	43%
Brion	30	61	49%	11	44	25%
Bussy	57	101	56%	45	112	40%
Champlay	32	54	59%	50	94	53%
Chamvres	27	50	54%	13	22	59%
Cudot	16	35	46%	14	30	47%
Cézy	35	93	38%	57	114	50%
La Celle St Cyr	39	100	39%	50	94	53%
Looze	19	45	42%	25	60	42%
Paroy s/tholon	9	24	38%	19	33	58%
Précy	14	33	42%	38	51	75%
St Aubin	19	56	34%	37	85	44%
St Julien	83	166	50%	107	186	58%
St Martin	16	30	53%	14	36	39%
Sépeaux	23	50	46%	24	39	62%
Verlin	17	39	44%	27	55	49%
Villechien	6	21	29%	20	47	43%
Villevallier	15	39	38%	21	38	55%
TOTAL	474	1030	46%	582	1163	50%
Différence				108	133	

Dossiers sur Joigny

JOIGNY	316	545	58%	448	607	74%
--------	-----	-----	-----	-----	-----	-----



Le service :

Pascale FAYADAT-LIVET
Responsable de service

Jessica BOLLON
Instructrice des autorisations d'urbanisme de la ville de Joigny - Accueil du guichet unique pour la ville de Joigny

Cynthia MOREIRA
Instructrice des autorisations d'urbanisme de la communauté de communes du Jovinien hors Joigny

Ornella GUASP-MARTINEZ
Instructrice des certificats d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner - Police de la publicité extérieure

La mobilité

L'ÉLABORATION DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

L'année 2025 a été marquée par l'élaboration du Plan de mobilité simplifié visant à définir les orientations et actions à mener dans le cadre de sa compétence mobilité. Cette élaboration s'est réalisée en trois temps :

- Un diagnostic réalisé via une analyse des données, enquête de terrain, sondage en ligne [395 réponses] et entretiens avec les acteurs clés.
- La définition des 7 axes stratégiques avec notamment un atelier de travail comprenant les élus, puis une validation en Conseil des Maires le 12 mai 2025.
- Enfin la déclinaison des axes en actions avec également un travail en atelier puis une validation lors du Conseil des Maires du 15 septembre 2025.
- Il convient de noter que deux orientations principales ont conduit cette élaboration :
- Rendre la mobilité plus inclusive : Répondre aux besoins de mobilité de ceux qui ne se déplacent pas ou peu, permettre à toutes et tous d'accéder à l'emploi, aux services publics, aux offres culturelles, sportives, extra-scolaires.
- Rendre la mobilité plus vertueuse : Encourager le report modal vers des modes plus vertueux pour l'environnement pour réduire la dépendance à la voiture individuelle, induisant un cercle vertueux d'impacts sur la santé et les modes de vie.

7 AXES D'INTERVENTIONS :

1. Faire des pôles gares de Joigny et de Saint-Julien des lieux d'intermodalités.
2. Développer les modes actifs à travers des infrastructures et des services.
3. Développer le covoiturage de manière efficace.
4. Communiquer sur toutes les offres.
5. Améliorer la desserte de transport en commun.
6. Renforcer les dynamiques de mobilité solidaire.
7. Développer une offre / communauté d'autopartage.

JOVI'POUCE

Afin d'encourager et d'encadrer l'autostop, des panneaux "Jovi'pouce" ont été déployés entre la gare de Joigny et la sortie d'autoroute de Sépeaux-Saint-Romain, en passant notamment par Béon.

Il s'agit d'un dispositif d'expérimentation qui pourra être déployé sur d'autres itinéraires en cas de succès.



POURSUIVRE DES DISPOSITIFS DU TRANSPORT À LA DEMANDE SANTÉ ET DE LA P'TITE NAVETTE

En intégrant cette compétence la CCJ a poursuivi la gestion de la P'tite Navette de Joigny qui existe depuis une dizaine d'année. D'une capacité de 30 personnes, la p'tite navette est le transport urbain GRATUIT mis en œuvre sur la ville de Joigny et exploité par un prestataire. Ce fonctionne du lundi au samedi de 7h20 à 18h. Chaque année il transporte plus de 120 000 voyageurs.

Crée en octobre 2024, le service de transport à la demande en porte à porte pour les rendez-vous se poursuit. Ce service, exploité par Mobil'éco qui intervient en tant que prestataire de la CCJ, a réalisé 753 déplacements au total, pour 141 utilisateurs.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Développement économique

STRUCTURATION DE L'OFFRE ET PROMOTION DU TERRITOIRE

La structuration de l'offre en matière de foncier économique s'est poursuivie à travers la mise à jour du recensement des disponibilités foncières et immobilières, avec des informations régulièrement partagées avec les partenaires afin de faciliter l'identification de porteurs de projets. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale de promotion du territoire, illustrée par la participation de la CCJ, pour la deuxième année consécutive, au SIMI, salon de l'immobilier professionnel à Paris. Par ailleurs, l'adhésion à l'EPF Doubs BFC constitue un levier structurant, permettant d'acquérir et de maîtriser du foncier stratégique en faveur d'un développement économique cohérent.

**61**

porteurs de projet ont été accompagnés par la chargée de mission développement économique.

APPUI AUX ENTREPRISES

La CCJ accompagne les porteurs de projets à toutes les étapes de leur parcours, de la création au développement, voire à la reprise d'entreprise, en répondant à leurs problématiques quotidiennes et stratégiques. Cet appui se traduit par des interventions en financement et en ingénierie, mobilisant un écosystème de partenaires (Agence Économique Régionale, Yonne Équipement, BGE, etc.). L'année 2025 a également été marquée par la mise en œuvre de la convention de revitalisation consécutive à la fermeture de Marelli Automotive Lighting, permettant de soutenir l'installation du repreneur du site ainsi que des projets d'investissement portés par des entreprises du territoire.

**467 130 €**

d'aides auprès de 13 entreprises implantées en CCJ dans le cadre de la convention de revitalisation des projets d'investissement

FORMATION ET EMPLOI

La CCJ a consolidé ses partenariats en faveur de l'insertion professionnelle : Mission Locale du Migemmois et du Jovinien (35 000 €), École de la 2e Chance (5 000 €), dispositif Mobil'éco (26 600 €). Une dynamique collective s'est poursuivie via le Réseau pour le Plein Emploi du Jovinien et l'organisation de la 5e édition du Forum Emploi-Orientation-Formation. L'année a également été marquée par une collaboration avec le Bureau des entreprises du lycée Louis Davier, avec l'organisation de l'exposition « Un territoire, des entreprises » et la visite d'une industrie par une classe du lycée.

ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE



La CCJ a poursuivi l'animation du tissu économique local à travers des temps forts favorisant les échanges et la mise en réseau des acteurs. La 2e édition de la Soirée des entreprises du Jovinien, organisée en décembre à Saint-Julien-du-Sault,

a réuni près de 150 participants et permis de valoriser le dynamisme entrepreneurial via la remise de trophées dans des catégories variées. Des rencontres interentreprises ont également été organisées dans la ZAE de la Petite Île (visites, témoignages, partages d'informations), favorisant le partage d'expériences et les partenariats.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre du dispositif Territoires d'Industrie, plusieurs réunions thématiques ont été organisées à destination des industriels (éco-conception, chaleur fatale, photovoltaïque, transport fluvial). Par ailleurs, une étude sur les déchets d'activités économiques a été lancée afin d'analyser les flux de déchets, améliorer le tri et identifier des opportunités de boucles locales d'économie circulaire.



Mission Locale du Migennois et du Jovinien :

- 155 jeunes reçus pour la première fois sur l'année
- 60 jeunes entrés en situation professionnelle



École de la 2e Chance :

- 75 parcours d'accompagnement
- 76 % de sorties positives (formation, CDD/CDI, alternance, service civique)



Mobil'Eco :

- 65 bénéficiaires (58 bénéficiaires pour le transport à la demande et 7 pour le prêt de véhicule)
- 4119 trajets réalisés en transport à la demande



Forum Emploi-Orientation-Formation - 4e édition :

- 76 stands
- 630 visiteurs

Attractivité Résidentielle



82

foyers accompagnés sur l'année



9

foyers accompagnés se sont installés dans le Jovinien (depuis le lancement de la démarche jusqu'au 31/12/2025)

La CCJ a poursuivi sa démarche en faveur de l'attractivité résidentielle du territoire, en s'inscrivant dans la dynamique régionale « Venez vivre en Bourgogne-Franche-Comté, c'est vachement bien » engagée en 2024, destinée à attirer de nouveaux habitants. Par ailleurs, le territoire a renforcé ses actions en matière d'attractivité médicale, en participant activement aux soirées d'intégration des internes organisées dans le cadre du Contrat Local de Santé [CLS] et en développant des supports de communication dédiés aux professionnels de santé.

Enfin, en 2025, la 2e édition du programme Ville à Joie a été organisée, proposant des événements festifs itinérants dans les communes rurales afin d'offrir des services essentiels au plus près des habitants, tout en renforçant le lien social et l'accès aux droits.



Office du tourisme et du jovinien



11 000

personnes accueillies à l'Office
du Tourisme en 2025

RÉSEAUX SOCIAUX

- Tourisme Joigny Jovinien : Facebook 9 300 (Reels à plus de 45 000 vues) / Instagram 2170
- Les Bouchons de Joigny : Facebook 14000 et des reels à plus de 565 000 vues / Instagram 1457 et reels à plus de 150 000 vues
- Jardins en fête dans le Jovinien Facebook 700

Notre photographe Frédérique Nika a fait progresser ces réseaux par des photos du Jovinien magnifiques. Les interactions nécessaires avec le service communication de la ville de Joigny, les mairies des villages et l'office de tourisme ont permis un développement important.

LES VÉLOS ÉLECTRIQUES

Les hébergeurs de la Communauté de communes ainsi que la Prochaine Aire peuvent maintenant proposer à la location des vélos électriques. Une organisation a été mise en place, gérée par l'office de tourisme et le service technique de la CCJ. 25 vélos ont été mis à disposition de l'office de tourisme servent aussi aux sorties scolaires (Lycée Louis Davier, École ETRE, EREA) : déplacements facilités par le prêt des vélos et la véloroute.



LE FESTIVAL JARDINS EN FÊTE DANS LE JOVINIEN



3500

Visiteur-euses



50

animations



TRAVAIL AUPRÈS DES HÉBERGEURS



La brochure hébergement-restauration est gratuite et Carole Vincent répertorie tous les types de location y compris les plateformes. Elle peut ainsi vérifier les CERFA et la légalité, comme la qualité, des hébergements touristiques proposés. Disponible en ligne sur [Calameo](https://www.calameo.com/).



LES BOUCHONS DE JOIGNY



1ère manifestation nationale de voitures anciennes (collaboration efficace avec Audrey Korum, service événementiel et le service technique)

En 2025, la manifestation est sur 4 jours

Jeudi 4 septembre : sur une idée d'Aurélié Charles, un collectif de professionnels mené par le jovinien Pierre Marescaux a monté des films privés sur Joigny des années 1950-1960 et a composé une musique jouée sur scène. Salle comble.

Vendredi 5 septembre : salons de l'hôtel de ville – Diner spectacle « Glorieuses » [Cie Lolipop] – restauration typique des années 50 : Camu Traiteur]. Participants de Belgique, d'Allemagne d'Italie et de plusieurs régions française...

Samedi 6 septembre : 4 circuits ont encore été améliorés : visites, nouveaux circuits et inauguration de la plaque de la labélisation « Joigny, ville des véhicules d'époque »

18h - 22h – Marché couvert : Salon «Rétro & mode pin-up » avec de nombreux stands et au parc du Chapeau : Soirée sixties 3 ambiances Guinguette, yéyé et rock'n roll 50' 60'.

Dimanche 7 septembre : vélos anciens et les cyclistes en costume d'époque devant l'office de tourisme puis reconstitution du bouchon avec 500 véhicules anciens

Marché couvert : Salon « rétro & mode pin up » et animations.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



- Toujours plus de visites patrimoniales des communes de la CCJ en partenariat avec l'office de tourisme et collaborations avec les associations patrimoniales du territoire,
- Festival des châteaux : 300 visiteurs
- Organisation des journées nationales : de l'archéologie, journées européennes du patrimoine, journées du patrimoine de pays en juin
- Travail important avec les écoles du Jovinien : Villevallier, Champlay, Bussy-en-Othe, La Celle-Saint-Cyr, Cézy et Joigny – conception de visites à la demande
- Travail avec l'espace Jeunes pour le projet de modélisation de monuments de Joigny avec Minecraft
- Développement des restaurations avec l'association Rempart qui a abouti à la signature de la convention fin 2025 avec déjà de nouveaux chantiers prévus en 2026



HABITAT

Maison de l'habitat

ACCUEILLE TOUS LES HABITANTS DE LA CCJ



660

accueils



72%

des questions sont relatives aux économies d'énergie

Ce sont majoritairement des propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes (ex : moins de 32 553 € pour un couple) pour 45% - les revenus intermédiaires représentent 25% (ex : moins de 45 842 € pour un couple) – 30 % ont des revenus supérieurs ou non communiqués.



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES JOVINIENS



De gauche à droite :

- Stéphanie LEBARBENCHON
- Corinne THOLON-CHALMEAU
- Thomas BOUVERET
- Manon VENTURA

UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE ET DIVERSIFIÉE

Au-delà des heures d'ouverture au public, et de la communication classique (site internet, réseaux sociaux, panneaupocket, bulletins communaux, planimètre...) la MHJ est présente très régulièrement le mercredi matin sur le marché (12 dates), participe aux animations de « Ville à Joie », organise des rencontres (22 dates) avec les professionnels (artisans, banque, notaires, agents immobiliers...).



FAIT MARQUANT

L'année 2025 a été marquée par la signature du Pacte territorial FranceRénov' avec l'ANAH faisant de la MHJ le seul espace conseil FranceRénov' porté par une collectivité de l'Yonne.

LES SUBVENTIONS AUX HABITANTS

La commission habitat s'est réunie à 5 reprises. Elle a attribué 33 838 € d'aides pour un montant de 366 361 € de travaux réalisés en très grande partie par des artisans locaux (jovinien et proximité).

Dans le cadre du **PIG** (Programme d'Intérêt Général) contractualisé avec l'ANAH pour le territoire de la CCJ en 2025, 78 visites de logement ont été prises en charge par la CCJ, 50 dossiers ont été déposés, générant 2 049 039 € d'aides de l'ANAH et 126 204 € de la CCJ.

Concernant l'**OPAH-RU** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain) centre ancien de Joigny, 24 visites ont été réalisées, 17 dossiers déposés générant 460 043 € d'aides de l'ANAH, 64 339 € d'aides de la CCJ et 64 557 € d'aides de la Ville de Joigny.

Partenariat avec la Région BFC : majorations des aides pour une rénovation énergétique performante.



LA MAISON DE L'HABITAT
du Jovinien

Partenariat avec l'ANAH + Ville de Joigny : Pour des actions ciblées sur le centre ancien.

PTRE

[Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique]

OPAH-RU

[Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain] Centre ancien de Joigny

PIG de la CCJ

[Programme d'Intérêt Général de la Communauté de Communes du Jovinien]

Aides spécifiques CCJ

Pour les propriétaires occupants à revenus intermédiaires : Réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Partenariat avec l'ANAH : Pour tout le territoire de la CCJ.

Lutte contre l'Habitat Indigne

(permis de louer - mise en sécurité)

Mise en place d'un pilote d'optimisation de la lutte contre l'habitat indigne

Rénovation des façades

Partenariat avec la Fondation du Patrimoine.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PROJETS TERRITORIAUX

Transitions

PCAET : QUEL CADRE DE VIE VOULONS-NOUS COLLECTIVEMENT POUR DEMAIN ?



Les objectifs fixés par le **Plan climat air énergie territorial (PCAET) 2023 – 2028**

ont été approuvés à l'unanimité par le conseil communautaire le 28

novembre 2023. Le PCAET est un outil de planification sur 6

ans, avec une évaluation à mi-parcours (2026) qui se construit avec les acteurs du territoire (institutionnels, habitants, acteurs socio-professionnels) et à l'échelle de la CCJ. Ce projet de territoire, porté par une diversité d'acteurs au service des habitants vise à réduire les vulnérabilités du territoire (risques inondation, précarité alimentaire, énergétique et de mobilité, habitant ancien et autres), à préserver

les ressources naturelles (eau, sol, continuités écologiques), à valoriser les coopérations multi-acteurs (avec les communes, Yonne Médian, les associations, habitants, entreprises, le PAT Nord de l'Yonne, l'Office de tourisme et autres) dans une logique de sobriété et de dynamiques locales (ex : accompagnement maison de l'Habitat, CTG, associations, Office du tourisme, comités de fêtes), d'efficacité et de solidarités (ex : travaux des communes/ bailleurs sociaux/ habitants sur leur bâtiment ou de Yonne Médian, convention avec Rempart, TAD santé et autres), de diversification et de nouveaux modèles (ex : projet d'autoconsommation collective par Toutherm, trophées des entreprises et des artisans, Plein Soleil, recherche action sur les coopérations).

COT : FACILITER LA TRANSVERSALITÉ DANS UNE LOGIQUE D'EXEMPLARITÉ

La CCJ et l'ADEME travaillent ensemble à déployer le Contrat Objectif Territorial (COT). Par ce COT du Nord de l'Yonne, la CCJ se doit de présenter la manière dont elle prend en considération, par ses propres compétences, les enjeux de transitions et de coopération dans son fonctionnement interne et ses politiques publiques (ex : feuille de route sur la réduction et valorisation des déchets, mise en place d'un plan de formation, Plan de mobilité simplifié, etc.). Ce COT renforce également les relations avec ses trois partenaires (cc Gâtinais en Bourgogne, cc Vanne et Pays d'Othe et cc Yonne Nord) avec une entraide (entre différents services) et des actions mutualisées.



UNE APPROPRIATION PAR L'ASSEMBLÉE DES CITOYENS INCARNÉE PAR DES BINÔMES ÉLUS / CITOYENS ET UNE RECHERCHE-ACTION

La dynamique citoyenne mise en place en 2024 a permis d'expérimenter une démarche ambitieuse : la création d'une Assemblée citoyenne réunissant un citoyen et un élu de chaque commune pour réfléchir ensemble à l'avenir du territoire.

Les propositions citoyennes ont été consolidées collectivement, mises en forme puis illustrées dans un guide imprimé de 40 objectifs et 142 actions. Elles ont été présentées aux élus à Champlay le 12 mai 2025 puis dans les communes.

La diffusion large auprès du grand public grâce aux réunions communales et manifestations locales. Simultanément, la restitution de la recherche – action a permis également de rendre visible le vécu des participants avec leur parcours et leurs motivations.



GESTION DES RISQUES ET BIODIVERSITE



Dans le cadre de sa compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement », la CCJ mène une politique volontariste pour structurer une stratégie de préservation des paysages et de la biodiversité. L'année 2025 a été l'occasion d'organiser une journée multi-acteurs avec le CEREMA le 2 avril 2025 avec les communes, des partenaires pour partager les entretiens, les connaissances locales des itoire et une restitution le 2 octobre 2025 pour imaginer la suite.

Différentes actions associées à TEN :

La semaine de la biodiversité

désormais organisée à l'échelle du PAT Nord de l'Yonne, a été organisée sur le thème de l'eau, sur le ru d'Ocques pour la CCJ avec la commune de Saint-Julien-du-Sault, le Syndicat Mixte Yonne Médian, Natura 2000, le bois Frileux et l'Office du Tourisme.



Le mois de la haie

Egalement à l'échelle du PAT Nord de l'Yonne était sur la commune de Béon avec un projet d'implantation de haie de la commune avec l'école et une visite de jardin avec une haie. Ce projet est également en lien avec la gestion de proximité des biodéchets de la CCJ.

Inventaire des mares communales

dans les forêts gérées par l'ONF avec le lancement d'une coopération entre le Syndicat Mixte Yonne Médian [SMYM], l'ONF, la Société d'histoire naturelle d'Autun [SHNA], la CCJ et les communes concernées : Brion, Joigny, Précy-sur-Vrin et Villecien par délibération en décembre 2025. Cette mobilisation de la CCJ se poursuivra par un inventaire des mares publiques et privées par le SMYM.



Un renforcement des relations avec le Syndicat Mixte Yonne Médian



Dans le cadre de la prévention des inondations et préservation des milieux aquatiques (ou trame bleue).

Le Syndicat Mixte Yonne Médian [SMYM] exerce la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations [GEMAPI] sur toutes les communes de la CCJ et dont quatre partiellement [Bussy-en-Othe, Brion, Cudot et Sépeaux-Saint-Romain].

En 2025, le SMYM a finalisé son diagnostic de vulnérabilité sur les inondations [Débordement, remontée de nappes et ruissellement] qui sera accessible par les communes et poursuivi l'étude des phénomènes de ruissellement et des zones d'expansion des crues sur le bassin versant du ru d'Ocques. Des travaux de restauration écologique du ru d'Ocques ayant également un impact sur la réduction de vulnérabilité au risque inondation se sont poursuivis avec les propriétaires des moulins. Enfin une consultation publique a été lancée par la CCJ pour réaliser une étude de modélisation du ruissellement sur le bassin versant de Villecien.

Le lancement d'un Plan intercommunal de Sauvegarde (PICS) à l'échelle de la CCJ

Dispositif complémentaire des PCS, le plan intercommunal de sauvegarde [PICS] prépare et organise la solidarité intercommunale en situation de crise. Il doit soutenir chaque maire dans l'exercice de ses prérogatives en situation de crise et dans ses missions de protection de la population.

La réunion de lancement s'est tenue le 12 décembre 2025 avec la société ATRISC qui accompagnera les élus en deux phases : un premier temps en appui des communes dans l'élaboration / actualisation de leur DICRIM et PCS et un deuxième temps pour la construction du PICS avec les élus, l'Etat et les partenaires du territoire. Ce PICS sera à finaliser avant le 25 novembre 2026. Une réflexion sur une réserve [inter] communale sera également lancée.

Le 5 novembre 2025 : la CCJ a proposé aux communes de participer à un exercice à Villecien coorganisé avec le SMYM et Seine Grand Lac qui a été valorisé dans le cadre de la "Journée nationale de la résilience" [JNR].

COT Nord de l'Yonne : poursuite de la mise en œuvre opérationnelle en 2025

Le Contrat d'Objectif Territorial [COT] du Nord de l'Yonne, signé entre l'ADEME et les communautés de communes du Jovinien, du Gâtinais en Bourgogne, de Yonne Nord et de la Vanne et du Pays d'Othe, accompagne les collectivités dans le programme Territoires Engagés pour la Transition Écologique pour une durée de quatre ans. Le dispositif vise à faire progresser les collectivités dans les référentiels Climat-Air-Énergie [CAE] et Économie Circulaire [ECi], tout en développant des actions mutualisées à l'échelle du territoire.

L'année 2025 a marqué une phase importante de mise en œuvre opérationnelle du programme. En février, les visites annuelles menées par le cabinet Inddigo ont permis d'évaluer l'avancement des collectivités dans les référentiels CAE. Un comité de pilotage mutualisé s'est également tenu à Joigny afin de faire un point d'étape sur les plans d'actions et les actions mutualisées engagées. Les échanges ont mis en évidence plusieurs enjeux méthodologiques liés à la complexité des référentiels et à l'organisation interne nécessaire au suivi des actions.

Le premier semestre a également été marqué par la clôture de la deuxième édition du Défi Zéro Déchet, conduite sur trois mois auprès des habitants

du territoire. Cette nouvelle opération a permis d'ancrer des écogestes simples pour réduire sa consommation (vider ses placards, mieux gérer les médicaments, recourir à la seconde main) et de sensibiliser les foyers à la réduction des déchets.

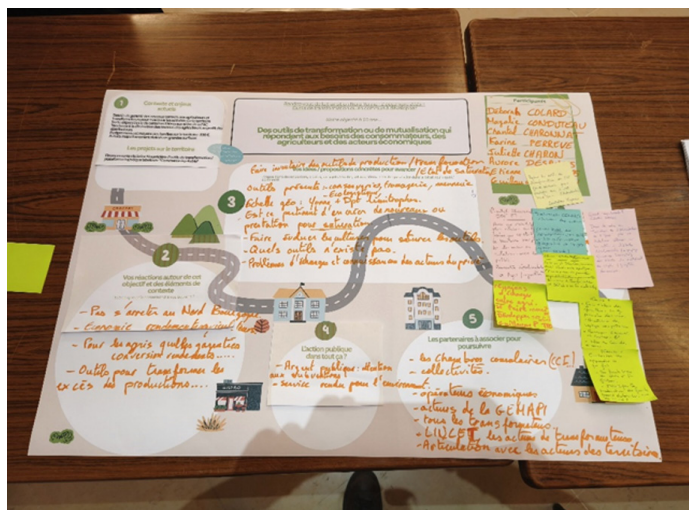
À partir de l'été 2025, une mission mutualisée de diagnostic Économie circulaire a été engagée afin d'identifier les filières prioritaires, les acteurs structurants et les dynamiques territoriales. En parallèle, plusieurs ateliers collectifs et séances de coaching ont accompagné les EPCI sur les thématiques commande publique responsable, budget vert et structuration des plans d'actions ECi. Le volet mobilité a également connu plusieurs avancées : participation au Challenge Mobilité BFC, atelier de cartographie vélo via l'outil uMap et lancement du Schéma directeur cyclable à l'échelle du Nord de l'Yonne porté par le PETR.

Enfin, les Rendez-vous de la transition écologique 2025, organisés avec le PAT à Joigny, ont réuni une quarantaine d'acteurs autour des enjeux de filières agricoles et agroalimentaires dans une logique d'économie circulaire. Cette édition a permis de renforcer les échanges entre collectivités, entreprises, agriculteurs et partenaires institutionnels

COT Nord Yonne : Tenue des Rendez-vous de la transition écologique, Hôtel de Ville de Joigny, 2 décembre 2025



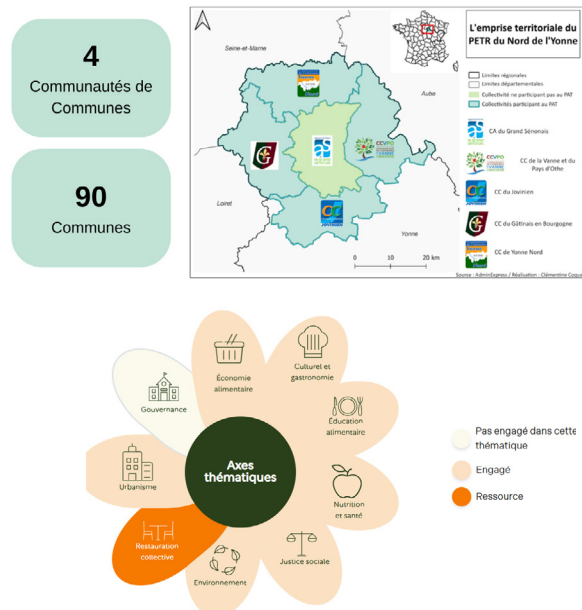
Audrey PULVAR et Nicolas SORET



Réflexions collectives en groupes de travail thématiques

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le PAT a été labellisé en janvier 2023 par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Bourgogne Franche-Comté. Il a pour vocation de recenser les enjeux agricoles et alimentaires du Nord de l'Yonne et de construire un programme pour y répondre. Cette année a marqué la fin de cette première phase de maturation. Elle a été ponctuée de nombreuses réunions avec les parties prenantes du territoire pour renforcer les partenariats et élaborer un plan d'actions. Ce dernier a été soumis à l'État en janvier 2026. La DRAAF a validé les ambitions du territoire et a accepté de faire passer le PAT au niveau supérieur pour une mise en œuvre sur cinq ans. Elle a exceptionnellement accordé 40 000 € d'aides pour renforcer sa portée.



Le PAT est également impliqué dans le démonstrateur territorial Seine Nourricière, projet d'envergure sur le bassin Seine - Normandie [18 % du territoire français], pour soutenir les filières durables et améliorer la rémunération des agriculteurs. La Banque des Territoires a validé en septembre 2025 le plan d'actions proposé et a accepté de le subventionner à hauteur de 10 millions d'euros.



Equipe Projet AgriParis Seine



Atelier cuisine au PARC

ZOOM SUR :

Lutte contre la précarité alimentaire

Le PAT du Nord de l'Yonne, le Contrat Local de Santé (CLS) et la Convergence des Possibles ont organisé un atelier de lutte contre la précarité alimentaire. Cette journée a réuni 46 participants dont douze élus et onze représentants d'associations d'aide alimentaire. L'atelier a permis de relever différents besoins des parties prenantes, comme une coordination entre les différentes échelles territoriales, et d'alimenter le futur plan d'actions du PAT. La journée a également permis de sensibiliser aux limites du système d'aide actuel, valoriser le travail des bénévoles et présenter les expérimentations de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) de la Convergence des Possibles et de Solicagnole. Une suite a été donnée en 2026 pour mettre en œuvre les actions pointées.

35 %

de gaspillage alimentaire réduit dans un collège pilote

10 M€

débloqués dans le cadre de Seine Nourricière

38

actions formalisées pour 2026 – 2031

40 000 €

d'aides débloqués pour la mise en œuvre

Le Mois de la Haie

Le PAT a organisé la deuxième édition du Mois de la Haie en la généralisant à l'échelle du Nord de l'Yonne. La programmation a apporté des solutions aux habitants, élus, services techniques et agriculteurs pour planter et entretenir les haies et leur redonner une place durable dans le territoire. Trois livrables ont été créés pour l'occasion par le CPIE Yonne Nièvre: un guide recensant les bonnes pratiques pour les habitants, un outil d'aide à la décision pour effectuer des plantations en bord de voirie et un recensement des réglementations autour de la haie.



AUTRES ACTIONS

- Une frise des marchés publics des cantines publiée
- 1 charte de la restauration collective durable rédigée
- 1 guide des producteurs disponible dans toutes les mairies et à l'office du tourisme

Allez plus loin : france-pat.fr/pat/pat-du-nord-de-lyonne

Convention Territoriale Globale (CTG)

ANNÉE 2025

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche partenariale portée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les collectivités, visant à renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques locales en direction des habitants. Elle ne constitue pas un dispositif financier en soi, mais un cadre stratégique partagé permettant de construire et de mettre en œuvre un projet social de territoire, à partir des besoins identifiés et en associant l'ensemble des acteurs locaux : élus, services, associations, partenaires institutionnels et habitants. Sur le territoire concerné, la CTG est signée par la Communauté de communes et les communes de Joigny, La Celle-Saint-Cyr, Bussy-en-Othe et Saint-Julien-du-Sault. Elle s'articule autour de plusieurs axes prioritaires : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale et accès aux droits, dans une logique transversale et complémentaire avec les autres démarches existantes (PEDT, Cité éducative, CLS, etc.).

L'année 2025 a constitué une année charnière pour la CTG, marquée par deux temps forts structurants. Tout d'abord, elle a été consacrée à l'évaluation de la CTG 2022–2025, conformément aux engagements initiaux. Cette évaluation a permis d'analyser les actions menées sur l'ensemble des axes, d'en apprécier la mise en œuvre, les effets produits sur le territoire et les freins rencontrés. Elle a également permis de mesurer les apports de la démarche CTG elle-même, notamment en termes de coordination, de mise en réseau des acteurs et de construction d'une culture partenariale partagée.

Ensuite, l'année 2025 a été marquée par la réalisation du diagnostic de territoire, élaboré à partir de données quantitatives (CAF, INSEE, partenaires) et d'analyses qualitatives issues des échanges avec les élus, les professionnels et les partenaires locaux. Ce diagnostic a mis en lumière les forces du territoire — un tissu associatif riche, une dynamique éducative réelle, des initiatives locales nombreuses — mais aussi ses fragilités, telles que les inégalités territoriales d'accès aux services, les enjeux de mobilité, le vieillissement de la population, la

précarité socio-économique ou encore la tension sur les modes d'accueil de la petite enfance.

Ces travaux d'évaluation et de diagnostic constituent le socle partagé sur lequel s'appuiera la suite de la démarche. L'année 2025 a ainsi permis de préparer activement les perspectives 2026, avec l'engagement d'un travail de réécriture de la prochaine CTG 2026–2030.

En ce sens, l'année 2025 n'a pas marqué une fin, mais bien une transition : celle d'une CTG évaluée, questionnée et enrichie, vers une nouvelle étape ambitieuse de construction collective du projet social de territoire pour la période 2026–2030. La mise en œuvre de la CTG repose sur une gouvernance partagée, structurée autour de comités de pilotage (COPIL), garants de la cohérence, du suivi et de l'adaptation de la démarche sur la durée de la convention.

Les COPIL de présentation et de validation ont permis :

- La présentation et la validation collective des écrits d'évaluation de la CTG 2022–2025 ;
- Les COPIL de présentation et de validation prévu pour l'année 2026 ;
- La présentation et la validation du diagnostic de territoire ;
- La validation des fiches actions et du plan d'actions ;

Les comités de suivi pour 2026 :

- Réaliser des points d'étape sur la mise en œuvre des actions ;

- Dresser un état d'avancement des dossiers ;
- D'identifier les freins rencontrés et les leviers mobilisés ;
- De procéder aux ajustements nécessaires, afin d'adapter les actions aux réalités du terrain et à l'évolution des besoins.

Les comités de pilotage sont composés :

- Des élus des communes signataires,
- D'un élu représentant de la Communauté de communes du Jovinien,
- De la Caisse d'Allocations Familiales,
- De la Direction Générale des Services de la CCJ,
- Des référents d'axes,
- Et du chargé de coopération CTG, garant du lien entre l'ensemble des partenaires et de la continuité de la démarche.

Les comités de suivi sont composés de toutes personnes qui souhaitent s'investir dans la démarche :

- Des élus des communes signataires,
- Des collègues CCJ et Ville
- Des associations
- Des partenaires
- D'un élu représentant de la Communauté de communes du Jovinien,
- De la Caisse d'Allocations Familiales,
- De la Direction Générale des Services de la CCJ,
- Des référents d'axes,
- Et du chargé de coopération CTG.



CONVENTION
TERRITORIALE
G L O B A L E



Planification territoriale et renouvellement urbain

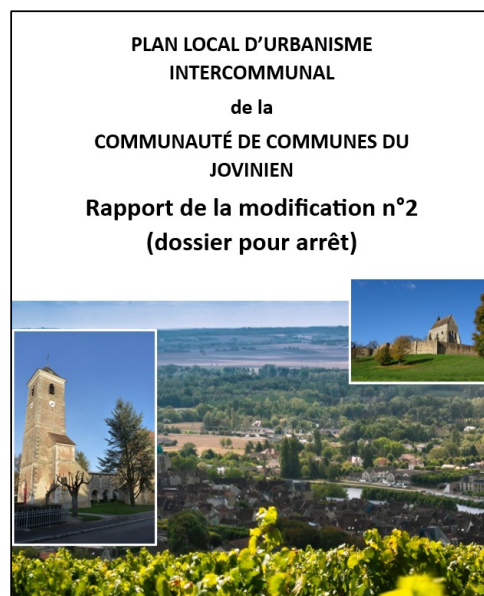
La CCJ œuvre à l'aménagement de son territoire de façon cohérente afin de favoriser l'attractivité du territoire tout en préservant les ressources, l'environnement et le cadre de vie. Cela passe par ses documents de planification (le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur spécifiquement sur le centre ancien de Joigny) ainsi que par les programmes d'aménagement où elle est partie prenante.

FAIRE ÉVOLUER LE PLUI AFIN DE CORRESPONDRE À L'ÉVOLUTION DES PROJETS COMMUNAUX

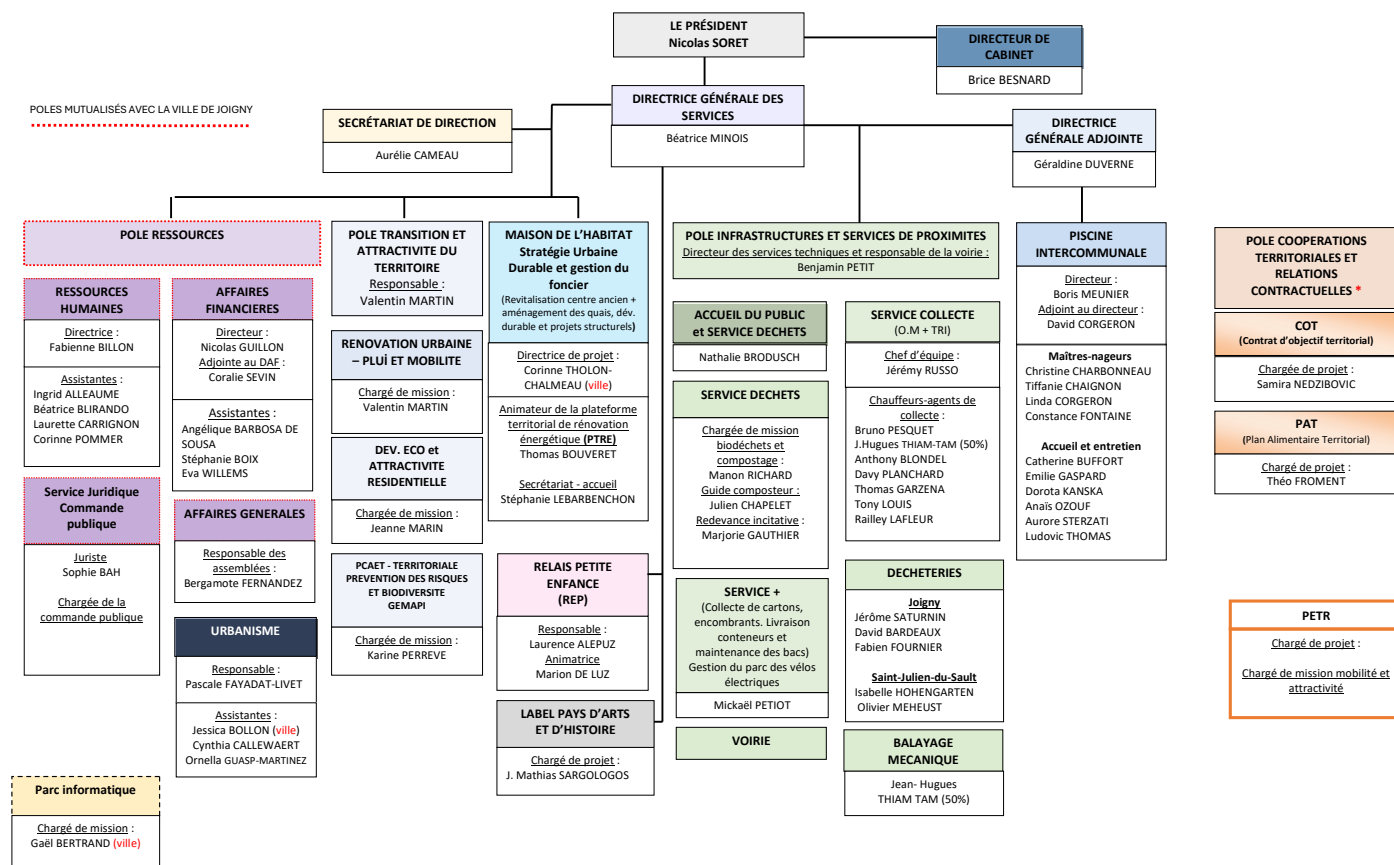
L'année 2025 a vu l'arrêté, l'enquête publique puis l'approbation de trois procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : la modification n°2 et les révisions allégées n°1 et 2. Elles visaient à se mettre en cohérence avec les zones d'accélération des énergies renouvelables, apporter des corrections au règlement, créer des secteurs spécifiques afin de permettre des projets, ajuster la liste des emplacements réservés, ajuster les zonages, corriger des erreurs matérielles, modifier la destination de la zone 1AU à la sortie Est de Joigny et reporter ce potentiel de développement économique sur le projet de ZAE de Sépeaux.

POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE LA MADELEINE ET CONTRIBUTION À LA REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE DE JOIGNY

De par ses compétences la CCJ est chargée de coordonner le renouvellement urbain du quartier de La Madeleine qui a fait l'objet d'une convention avec l'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU) en 2019. En 2025, comme chaque année, la CCJ a continué à suivre l'avancement du programme et a assuré son animation via la réalisation des bilans annuels et de la revue de projet. La CCJ est signataire de la convention-cadre du programme Petites Villes de Demain, valant ORT, ses services contribuent ainsi, au côté de la Ville de Joigny, à cette redynamisation du centre ancien de Joigny.



ANNEXES

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN

*Pôle porté par EPCI extérieurs, sous la direction de la DGS de la CCJ

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA CCJ AU 01-03-2026

LES COMMISSIONS

Commission	Président
Voirie travaux batiments	Laurent CHAT
Finances commande publique CLECT	Nicolas SORET
Amenagement du territoire et patrimoine	Philippe PETIT
Environnement et Plan Climat Air Energie	Claude SCIBOZ
Développement économique - économie circulaire - attractivité territoriale	Frédérique COLAS
Traitement et valorisation des déchets - piscine	Jean-Pierre BARRET
Habitat	Didier MIGNON
Urbanisme et gestion des risques	Xavier MARQUIS
Mobilités	Virginie THUILLIEZ

LES DÉLIBÉRATIONS PRISES EN 2025

N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet
FIN/2025/01	18-févr-25	Rapport d'Orientations Budgétaires 2025
FIN/2025/02	18-févr-25	Aide financière Boucles de l'Yonne
PETR/2025/03	18-févr-25	Demande de subvention ingénierie 2025
PETR/2025/04	18-févr-25	Modification de la convention de refacturation entre le PETR et la Communauté de Communes du Jovinien
DEV_ECO/2025/05	18-févr-25	Attribution d'une subvention à l'école de la Deuxième Chance de l'Yonne [E2CY]
DEV_ECO/2025/06	18-févr-25	Participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la Mission locale du Migennes et du Jovinien
DEV_ECO/2025/07	18-févr-25	Participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la plateforme de mobilité Mobil'Eco - année 2024
DEV_ECO/2025/08	18-févr-25	Participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la plateforme de mobilité Mobil'Eco - année 2025
DEV_ECO/2025/09	18-févr-25	Modification de la délégation de service public [DSP] relative à la gestion de la pépinière/hôtel d'entreprises
HAB/2025/10	18-févr-25	Convention de partenariat avec l'ADIL89 dans le cadre du Pacte territorial -FranceRénov'
ADM/2025/11	18-févr-25	Modifications des membres des commissions intercommunales
URB/2025/12	18-févr-25	Arrêt de la Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
URB/2025/13	18-févr-25	Arrêt de la Révision dite « allégée » n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
URB/2025/14	18-févr-25	Arrêt de la Révision dite « allégée » n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
URB/2025/15	18-févr-25	Modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur du site patrimonial remarquable de Joigny [PSMV]
FIN/2025/16	26-mars-25	Approbation du Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal
FIN/2025/17	26-mars-25	Approbation du Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe Ordures Ménagères
FIN/2025/18	26-mars-25	Approbation du Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe Piscine
FIN/2025/19	26-mars-25	Approbation du Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe Aire d'accueil des gens du voyage
FIN/2025/20	26-mars-25	Approbation du Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe ZAE
FIN/2025/21	26-mars-25	Affectation des résultats 2024 : Budget Principal
FIN/2025/22	26-mars-25	Affectation des résultats 2024 : Budget Annexe Ordures Ménagères
FIN/2025/23	26-mars-25	Affectation des résultats 2024 : Budget Annexe Piscine
FIN/2025/24	26-mars-25	Affectation des résultats 2024 : Budget Annexe Aire d'accueil des gens du voyage

N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet
FIN/2025/25	26-mars-25	Affectation des résultats 2024 : Budget Annexe ZAE
FIN/2025/26	26-mars-25	Vote des taux de la fiscalité locale pour l'année 2025
FIN/2025/27	26-mars-25	Budget primitif 2025 du budget principal
FIN/2025/28	26-mars-25	Budget primitif 2025 du budget annexe ordures ménagères
FIN/2025/29	26-mars-25	Budget primitif 2025 du budget annexe piscine
FIN/2025/30	26-mars-25	Budget primitif 2025 du budget annexe aire d'accueil des gens du voyage
FIN/2025/31	26-mars-25	Budget primitif 2025 du budget annexe ZAE
FIN/2025/32	26-mars-25	Versement d'une subvention à l'Amicale des Agents Territoriaux du Jovinien – Année 2025
FIN/2025/33	26-mars-25	Adhésion de principe à l'Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comte
ADM/2025/34	26-mars-25	Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Communauté de Communes du Jovinien - année 2024
ENV/2025/35	26-mars-25	Adoption du Contrat-type unique Collecte sélective 2025-2029
ENV/2025/36	26-mars-25	Taxe GEMAPI – produit attendu pour l'année 2025
RH/2025/37	26-mars-25	Recrutement d'emplois saisonniers – période estivale 2025
RH/2025/38	26-mars-25	Principe autorisant le recrutement des agents contractuels remplaçants
RH/2025/39	26-mars-25	Créations d'emplois pour besoins de service
FIN/2025/40	20-mai-25	Modalités de locations des vélos à Assistance Electrique
FIN/2025/41	20-mai-25	Subvention association Les Epopées
FIN/2025/42	20-mai-25	Décision modificative n°1 – année 2025 budget annexe ZAE
MP/2025/43	20-mai-25	Groupement de commandes fournitures de bureau et papier ayant pour coordonnateur la Communauté de communes du Jovinien
VOI/2025/44	20-mai-25	Fonds de concours travaux voirie 2024
ENV/2025/45	20-mai-25	Contrat relatif à la prise en charge des articles de bricolage et de jardin collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets pour la période 2024-2027
ENV/2025/46	20-mai-25	Convention de soutien avec la société CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus pour la période 2025-2027
HAB/2025/47	20-mai-25	Demande d'aide au Conseil Régional BFC-Espace conseil France Rénov'- 2025
ADM/2025/48	20-mai-25	Renouvellement de la convention RGPD et désignation d'un délégué à la protection des données [DPD]
ADM/2025/49	20-mai-25	Adhésion à l'Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comté : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant
ADM/2025/50	20-mai-25	Modification de la commission Aménagement Territoire-Ruralité - OT

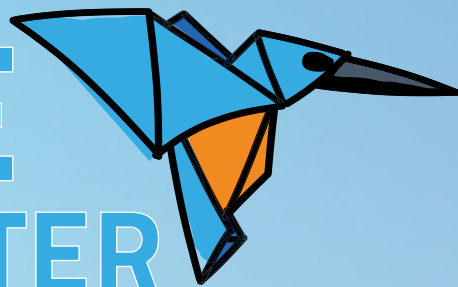
N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet
MP/2025/51	23-juin-25	Projet d'unité de valorisation énergétique des déchets – constitution d'un groupement de commande pour la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage
MP/2025/52	23-juin-25	Fourniture de carburants avec cartes accréditives : convention de groupement de commandes entre la ville de Joigny et la communauté de communes du Jovinien
ENV/2025/53	23-juin-25	Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne [SDEY]
HAB/2025/54	23-juin-25	Régime d'autorisation préalable de mise en location [permis de louer] sur le territoire de la CCJ
SAN/2025/55	23-juin-25	Convention de partenariat avec la CPTS Centre Yonne pour la mise en place de téléconsultations mobiles assistées
ADM/2025/56	23-juin-25	Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Jovinien dans le cadre d'un accord local
ADM/2025/57	23-juin-25	Modification des statuts de l'EPAGE de l'Armançon
ADM/2025/58	23-juin-25	Syndicat de déchets du centre Yonne : Retrait de la Communauté de communes Serein et Armance du périmètre du SDCY
ADM/2025/59	23-juin-25	Syndicat de déchets du centre Yonne : Retrait de la Communauté de communes de l'Agglomération Migennes du périmètre du SDCY
RH/2025/60	23-juin-25	Remboursement aux frais réels des déplacements pour besoin de service
RH/2025/61	23-juin-25	Adhésion au contrat collectif de santé proposé par le Centre de gestion de l'Yonne - protection sociale complémentaire - Conventions de participation pour la couverture du "risque santé" des agents
RH/2025/62	23-juin-25	Mise en place du télétravail
RH/2025/63	23-juin-25	Création d'un emploi pour des besoins de service – Chargé.e de mission des biodéchets et compostage
RH/2025/64	23-juin-25	Création d'un emploi pour des besoins de service – Chargé.e de la redevance incitative (RI) et assistante administrative et technique
ADM/2025/65	29-sept-25	Elaboration et mise en œuvre du PLPDMA par le SDCY et désignation des représentants de la Communauté de communes du Jovinien au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi [CCES] du PLPDMA
ADM/2025/66	29-sept-25	Mise à jour du règlement intérieur du Relais Petite Enfance KANGOUROU
ADM/2025/67	29-sept-25	Engagement de renouvellement de la Convention Territoriale Globale [CTG] par la communauté de communes du Jovinien
ADM/2025/68	29-sept-25	Rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes du Jovinien
VOI/2025/69	29-sept-25	Acceptation du transfert temporaire de la compétence "gestion des eaux pluviales urbaines" de la Ville de Joigny dans le cadre de l'aménagement du chemin de Belle Croix et des abords du centre de loisirs Anna Carnaud

N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet
ENV/2025/70	29-sept-25	Approbation de la convention de prêt de gobelets réutilisables
ENV/2025/71	29-sept-25	Charte d'engagement pour une alimentation durable et de qualité dans l'Yonne
URB/2025/72	29-sept-25	Approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
URB/2025/73	29-sept-25	Approbation de la révision dite « allégée » n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
URB/2025/74	29-sept-25	Approbation de la révision dite « allégée » n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
FIN/2025/75	29-sept-25	Demandes de subvention Etude de ruissellement sur le versant de Villecien, dans le cadre du Programme d'Etudes Préalables [PEP] du bassin de l'Yonne
FIN/2025/76	29-sept-25	Demandes de subvention pour l'aménagement du Chemin de Belle Croix et des abords du Pôle Enfance et de la Citoyenneté Anna Carnaud à Joigny
FIN/2025/77	29-sept-25	Subvention pour les Etats Généraux des Agricultures Alternatives [EGAA]
FIN/2025/78	29-sept-25	Versement cotisation Yonne Développement
FIN/2025/79	29-sept-25	Décision modificative n°1 – année 2025 Budget principal
RH/2025/80	29-sept-25	Création d'un emploi pour des besoins de service – Instructeur-trice des dossiers d'urbanisme
RH/2025/81	29-sept-25	Création d'emplois pour besoin de service – service environnement
RH/2025/82	29-sept-25	Création d'un emploi de gestionnaire paies et carrières
HAB/2025/83	12-nov-25	Avenant n°2 à la convention de l'OPAH-RU 2022-2026
HAB/2025/84	12-nov-25	Avenant n°3 à la convention du Programme d'Intérêt Général [PIG] multithématique 2022-2026
HAB/2025/85	12-nov-25	Modification du règlement d'intervention dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - renouvellement urbain [OPAH-RU] du centre-ville de Joigny et du Programme d'Intérêt Général Intercommunal sur la Communauté de Communes du Jovinien
DEVECO/2025/86	12-nov-25	Autorisation d'ouvertures dominicales pour l'année 2026
FIN/2025/87	12-nov-25	Dotation Solidarité Communautaire [DSC] – année 2024
FIN/2025/88	12-nov-25	Attribution de compensations 2025
FIN/2025/89	12-nov-25	Demandes de subvention pour la création d'une véloroute entre Joigny, Cézy et Saint-Aubin-sur-Yonne
FIN/2025/90	12-nov-25	Attribution d'une subvention à l'ADIL– Année 2025
RH/2025/91	12-nov-25	Création d'un emploi de responsable du service de l'urbanisme
ADM/2025/92	15-déc-25	Dénomination de la piscine intercommunale « Philippe Auberger »
ENV/2025/93	15-déc-25	Grille tarifaire de la redevance incitative pour l'année 2026

N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet
ENV/2025/94	15-déc-25	Convention de partenariat avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun [SHNA], l'Office National des Forêts [ONF], le Syndicat Mixte Yonne Médian [SMYM] et la Communauté de communes du Jovinien pour l'inventaire des mares communales forestières
URB/2025/95	15-déc-25	Autorisation de la signature de l'avenant n°2 à la convention de partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois dans le cadre du NPNRU
PETR/2025/96	15-déc-25	PETR du Nord de l'Yonne - demande de subvention pour le soutien à l'ingénierie
MP/2025/97	15-déc-25	Projet d'unité de valorisation énergétique des déchets – engagement dans la constitution d'un groupement d'autorités concédantes et participation aux frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage
MP/2025/98	15-déc-25	Choix du délégataire et présentation de la délégation de service public pour la micro-crèche
FIN/2025/99	15-déc-25	Adhésion de la Communauté de communes du Jovinien à la centrale d'achat de la Région Bourgogne-Franche-Comté
FIN/2025/100	15-déc-25	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – budget annexe ordures ménagères
FIN/2025/101	15-déc-25	Décision modificative n°2 – Année 2025 Budget Principal
FIN/2025/102	15-déc-25	Décision modificative n°2 – Année 2025 Budget annexe ZAE
FIN/2025/103	15-déc-25	Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2026
FIN/2025/104	15-déc-25	Avance de subvention 2026 à l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien
FIN/2025/105	15-déc-25	Adhésion à l'association ACPUSI
FIN/2025/106	15-déc-25	Souscription d'une ligne de trésorerie
RH/2025/107	15-déc-25	Création d'un emploi d'agent d'entretien à temps non complet au sein de la piscine intercommunale
RH/2025/108	15-déc-25	Création d'un emploi de responsable juridique
RH/2025/109	15-déc-25	Création d'un emploi de gestionnaire de paies et carrières

VIVRE et HABITER le JOVINIEN

aujourd'hui, demain...



ccjovinien.fr

accueil@ccjovinien.fr

03.86.62.47.95



Communauté de communes du Joviniens